

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MARDI 22 AOÛT 1995

Le feu cogne à Parent

750 résidants évacués en toute hâte

SOPHIE COUSINEAU
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'incendie de Clova est venu cogner à la porte de Parent, hier, forçant l'évacuation de quelque 750 résidants, vacanciers et travailleurs forestiers de la Haute-Mauricie. Les flammes encore indomptables, qui ont déjà dévoré 400 kilomètres carrés de forêt, ont freiné leurs ardeurs à moins de 4 km du village le temps d'une nuit.

C'est la première évacuation due à un incendie de forêt depuis que des brasiers avaient forcé, à l'été 1991, le départ des résidants de Betsiamites et de Ragueneau, sur la Côte-Nord.

« Et encore, les évacuations avaient été ordonnées parce que la fumée pouvait contenir des vapeurs nocives, dit Jacques Brochu, directeur de la Sécurité civile, région de la Mauricie. Un village évacué en raison de la menace du feu,

Voir PARENT en A2 ►



La saison de la baignade se prolonge



LE SOLEIL, GILLES LAFOND

La vague de chaleur a poussé les municipalités de la région de Québec à prolonger l'ouverture des piscines extérieures, dont celle de la marina Saint-Roch, pendant encore quelques jours, au grand plaisir des baigneurs. Détails en page A 6.

Question référendaire à vendre au plus offrant

Un résidant de l'île d'Orléans soutient en avoir la primeur

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

QUÉBEC — Les mauvaises langues disent parfois que l'« industrie constitutionnelle » rapporte beaucoup aux médias et aux avocats constitutionnalistes. Voilà maintenant que la population entre dans le jeu, comme ce résidant de Sainte-Famille d'Orléans qui souhaite faire un coup d'argent en « vendant » en primeur la question référendaire que nous concoctent Jacques Parizeau...

« Je peux vous offrir en exclusivité le libellé de la question qui sera posée au référendum du Québec. Cependant, je ne la divulguerai qu'au plus offrant d'entre vous », a écrit hier Guy Trépanier au SOLEIL, à La Presse, au Journal de Québec et de Montréal ainsi qu'aux stations TVA, TQS et SRC.

M. Trépanier, qui n'a pas répondu aux appels du SOLEIL, a assorti son offre alléchante de « scoop » de plusieurs conditions. D'abord, le résidant de Sainte-Famille d'Orléans ne veut ni visite ni téléphone. Il recevra les offres monétaires des médias jusqu'au 1er septembre, date à laquelle il divulgue-

Voir QUESTION en A2 ►

Attentat meurtrier en Israël



Lexplosion d'un autobus a fait six morts et plus de 100 blessés, à l'heure de pointe hier, à Jérusalem. Immédiatement après l'attentat, revendiqué par le groupe islamiste Hamas, le premier ministre israélien Itzhak Rabin a suspendu les négociations sur l'extension de l'autonomie palestinienne en Cisjordanie et ordonné le bouclage, jusqu'à nouvel ordre, des accès à la bande de Gaza et la Cisjordanie. Détails en page A 12.

FONCTION PUBLIQUE

3800 retraités ont « oublié » leur rente

LOUIS TANGUAY
Le Soleil

■ QUÉBEC — Plus de 3800 ex-employés de l'État avaient droit, au 1er janvier 1994, à une rente de retraite du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), mais n'en avaient pas demandé le versement.

Parmi eux, 570 personnes étaient âgées de plus de 80 ans. On peut donc supposer qu'une partie d'entre elles sont déjà décédées, selon M. Robert Fortier, actuaire et vice-président de MMSA Services actuariels à Ste-Foy, qui a analysé le dernier rapport d'évaluation actuarielle du régime et les statistiques qui l'accompagnent.

Plus de 200 millions \$ dorment dans les coffres de l'État

Dans le cas des retraités qui seraient

morts sans toucher leur rente, les droits résiduels pourraient être payables à leur conjoint survivant ou à leurs héritiers.

Quant à l'ensemble du groupe de 3841 ex-employés, ils n'ont contribué au régime que pendant deux ans et demi en moyenne, et principalement avant 1982, mais accumulé un montant global de 18 millions \$, ce qui leur

Voir RENTE en A2 ►

AUTRES TEXTES

- Rente moyenne de 399, 58 \$ par mois Page C 1
- Une gestion complexe Page C 1

PÉDIATRIE

Le CHUL perd au profit de St-François d'Assise

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC — Il n'y a plus de revendez-y: il n'y aura plus de pédiatrie au CHUL et c'est à Saint-François d'Assise que sera implanté le centre mère-enfant. « La décision est finale et unanime », a déclaré hier Pierre De Celles, le président du comité d'implantation du CHU.

On ignore encore quand se fera le déménagement des équipements et du personnel. Mais le directeur de Saint-François, le Dr Gérard Roy, a reçu hier le mandat d'examiner dans les détails comment et dans quels locaux il accueillera les services pédiatriques du CHUL.

« Ça s'annonce bien ! On prend la décision sans nous consulter. On a mis entre 8 et 10 millions \$ dans le CHUL en pédiatrie et on nous fait accroire qu'on va créer un centre mère-enfant à Saint-François pour 3,5 millions ? Voyons donc ! Ils s'organisent pour qu'on bloque le projet ». Le Dr Pierre Déry, directeur des soins pédiatriques au CHUL, ne cache pas son amertume

Voir PÉDIATRIE en A2 ►

LE QUÉBEC

Renflouage suspendu

À la demande du groupe SVP, la cour fédérale bloque l'opération Irving Whale.

PAGE A 8

Surtaxe constitutionnelle

Les villes ont le droit d'imposer une surtaxe sur les immeubles non résidentiels, dit la cour d'appel.

PAGE A 11

LA MÉTÉO



Maximum 21, Minimum 10

Percées de soleil, plus frais. Demain, ensoleillé. Détails page S16

QUÉBEC, 99e ANNÉE, NO 232
ILES-DE-LA-MADELEINE,
MONTRÉAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

SERVICES DE GESTION PRIVÉE WOOD GUNDY
Une longueur d'avance.
3 ANS 25 000\$ minimum GARANTI
Tout sujet à modification 692-4200
73/4%

LES RETOURNES

PARENT

Une épaisse fumée envahit la région de Québec

Suite de la Une

cela ne s'est pas vu depuis 1912, d'après mes collègues des ministères et de la Croix-Rouge.»

À 18 h 35, hier, les 50 dernières âmes qui creusaient des lignes coupe-feu et arrosaient les infrastructures de Parent ont sauté dans le train qui était impatient de les emporter vers La Tuque, loin de la tête du brasier. L'incendie, qui dévorait trois kilomètres de forêt l'heure en après-midi, n'était plus qu'à 10 kilomètres d'eux, dit M. Brochu. Et des cendres volantes tachaient le ciel.

RENTE
Retraités
à retracer

Suite de la Une

confère des droits cinq fois plus élevés, selon l'expert.

Par ailleurs, toujours au début de 1994, plus de 190 000 ex-employés syndiqués de l'État pendant 0,6 année en moyenne, avaient droit, sur demande, au remboursement avec intérêts des cotisations versées au régime, soit un montant moyen de 1136 \$ ou un total de 216 millions \$.

Fait étonnant, selon M. Fortier, il n'y a eu que 78 461 personnes qui ont quitté le régime pendant les trois ans visés par l'évaluation actuarielle. Donc, au moins 100 000 personnes avaient quitté le service de l'État il y a au moins trois ans, sans récupérer les sommes qui leur étaient dues.

Même si la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) est à se doter de ressources pour retracer ces personnes, les risques, que ce phénomène de droits oubliés prenne de l'ampleur front en croissant, selon l'actuaire. La mobilité des participants au régime et l'importance du nombre de travailleurs à temps partiel sont les principales composantes de ce défi.

L'évacuation du village, d'abord qualifiée de « préventive », a commencé sur l'heure du midi, après que les météorologues d'Environnement Canada eurent confirmé leurs prévisions pour la région. Avec l'arrivée d'un front froid, en après-midi, les vents rectifient leur tir en soufflant du nord-ouest de 20 à 40 kilomètres l'heure jusqu'à mardi soir, disaient les annonceurs du sinistre.

Près de 400 résidents de Parent et vacanciers de la région ont emprunté la route menant à Mont-Laurier, où un lit les attendait à la polyvalente de la ville abitibienne. Une centaine d'autres villageois se sont engouffrés dans un train en partance pour La Tuque, la route longeant la voie ferrée étant jugée trop dangereuse et enfumée. C'est le directeur général de l'hôpital Saint-Joseph qui a offert le gîte.

Quelque 200 travailleurs forestiers au comptoir de Casey, à 40 kilomètres au sud-est de Parent, ont rejoint le flot des réfugiés vers 17 h et ont été évacués sur le train de La Tuque.

L'incendie qui a éclaté au sud de Clova, il y a une semaine, a bifurqué tel qu'annoncé et s'est dirigé sur Parent,

poussé par des rafales atteignant 60 kilomètres l'heure par moment. La probabilité d'averses, établie par Environnement Canada à 60% en soirée, ne s'était pas encore concrétisée à 21 h 15, indiquait Ginette Margenger, du bureau de la SOPFEU à Maniwaki. Mais les flammes semblaient faire la pause au moment de mettre sous presse.

Si l'arrivée du front froid a eu des effets dévastateurs en Haute-Mauricie, elle s'est avérée providentielle pour la route 167, menacée par un incendie indompté à l'est du réservoir Gouin. Lorsque les vents se sont mis à souffler du nord-ouest, vers 15 h, les flammes approchaient du lac Chigoubiche et n'étaient plus qu'à 18 kilomètres de la route, la seule reliant Chibougamau au Lac-Saint-Jean.

« Nous ne prévoyons pas fermer la route 167 tout de suite, mais il s'en est fallu de peu cette fois-ci », dit Richard Gagné, porte-parole de la Sûreté du Québec à Chicoutimi. L'incendie qui a rasé plus de 70 kilomètres carrés de forêt se dirige maintenant vers Notre-Dame-de-la-Doré.

Quant à l'incendie qui a pris naissance au sud de Lebel-sur-Quévillon, en

Abitibi, il se dirige maintenant vers le réservoir Gouin. Il peut se targuer d'avoir brûlé une forêt de 100 kilomètres carrés.

Les pompiers et les travailleurs forestiers qui travaillent bénévolement sont toujours impuissants à ralentir la course de ces incendies voraces, indique Gérard Lacasse, du centre de coordination provinciale de la SOPFEU. Ils tentent d'établir des lignes d'arrêt sur les flancs des brasiers. Les avions-citernes ne servent pour l'instant qu'à sauver les infrastructures de Parent et d'Oskélanéo, un hameau à l'est de Clova qui a été évacué dimanche avant le passage des flammes.

FORTE ODEUR À QUÉBEC

Par ailleurs, une épaisse fumée, dégageant une forte odeur, a envahi la région de Québec, tard hier soir. Poussée par le vent, la fumée provenait de toute évidence des incendies de forêt qui ravagent le nord du Québec. Le brouillard a considérablement réduit la visibilité sur les routes.

Les corps de police de la région ont répondu à de nombreux appels de citoyens inquiets de la présence soudaine de cette fumée.

Les rescapés traumatisés

LA TUQUE (PC) — Difficile de croire que tous les biens que l'on possède puissent s'envoler en fumée. A bord du train en provenance de Parent, arrivé hier soir à La Tuque, l'incrédulité semblait faire partie des bagages bouclés en vitesse par les rescapés de Parent.

« On a eu 15 minutes pour évacuer les lieux », a expliqué André Couillard, un résident de Saint-Hubert, en banlieue de Montréal, qui possède un chalet au lac Mauser, à une dizaine de kilomètres au sud de Parent. Lui et son épouse ont rapidement attrapé quelques effets personnels avant de se rendre à la gare de Parent pour y prendre le train en direction de La Tuque.

M. Rosaire Caron se trouvait à la pourvoirie du lac Dix-Milles, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Parent. « Un hélicoptère est venu et

on nous a avisés de quitter les lieux le plus rapidement possible. Depuis mercredi dernier que ça sentait la fumée », a-t-il raconté. « Des gens de la Sûreté du Québec et de la Protection civile nous ont dit que le feu courait et que l'on ne pouvait plus l'arrêter », a précisé M. Caron.

Un homme de Grand-Mère, Alexandre Beaupied, se trouvait au lac Dandurand, à une douzaine de kilomètres au sud-est de Parent lorsqu'il a reçu l'ordre d'évacuation.

L'arrivée des 75 passagers en provenance de Parent, a été supervisée par la Sécurité publique de La Tuque, qui a installé un périmètre de sécurité aux abords du train, de façon à ce que les passagers puissent accéder facilement aux autobus qui devaient les diriger vers le centre hospitalier Saint-Joseph, pour le décompte officiel et l'identification.

Le directeur général du CLSC du Haut-Saint-Maurice, M. Mario Morand, qui se trouvait à la gare lors de l'arrivée du train, a expliqué qu'un support psychosocial serait offert aux personnes touchées par ce sinistre.

« Ils ont abandonné leurs biens derrière eux et ont vécu des choses traumatisantes. Nous allons donc leur offrir un support avec nos psychologues, jour et nuit, 24 heures sur 24 tant que durera l'opération, avec les autres partenaires comme le Centre hospitalier Saint-Joseph et la Commission scolaire du Haut-Saint-Maurice », a souligné M. Morand.

Quant aux installations du CLSC du Haut-Saint-Maurice à Parent, M. Morand a indiqué que les dossiers et de l'équipement médical avaient pu être sortis du dispensaire et acheminés vers Mont-Laurier à bord d'un véhicule appartenant au CLSC.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale	3 à 6
Le Québec et le Canada	8 à 11
Le Monde	12
Opinions	13

CAHIER B	
Mode Magazine	1 à 4
Arts et spectacles	5 à 10
Votre agenda	7
Ce soir à la télé	8
Jeux et B.D.	8 et 9

CAHIER C	
Questions d'argent	1 à 3, 6, 11 et 12
Bourses	4 à 6
Annonces classées	7 à 10
Décès	10 et 11

TABLOID SPORTS	
Statistiques	10 à 13

SERVICES	
Abonnements	686-3344
Publicité générale	686-3270
Annonces classées	686-3311
Rédaction	686-3394
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est la société éditrice. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Rand, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 21-08-95

9-9-3

0-6-6-7

BANCO

tirage du 21-08-95

1-4-5-9-13-15-18-26-30-31-35-41-42-43-44-46-53-56-61-65

C'ÉTAIT HIER

□ 1992 — Nouvelle entente constitutionnelle à Ottawa entre les premiers ministres provinciaux, fédéral et représentants autochtones.

□ 1991 — Mikhaïl Gorbatchev rentre au Kremlin après avoir été retenu prisonnier par les putschistes. — Le gouvernement du Québec décide de retarder le projet de Grande-Baleine.

□ 1972 — La Rhodésie est invitée à se retirer des 20e Jeux olympiques, en raison de sa politique raciale.

PÉDIATRIE
St-François d'Assise... ou rien

Suite de la Une

et sa déception face à ce qu'il considère une décision trop hâtive du comité d'implantation du CHU.

D'accord avec l'idée de créer un centre mère-enfant pour la région, Pierre Déry aurait voulu qu'on s'assure de la volonté du personnel infirmier et médical de déménager avant de prendre une décision. « Comment serons-nous organisés à Saint-François? On ne sait même pas où on sera dans l'hôpital. Ça fait 20 ans que les gens emmènent leurs enfants au CHUL... » proteste le Dr Déry.

Mais le président du comité d'implantation du CHU, Pierre De Celles, reste impassible. C'est Saint-François ou rien. Intégrer le centre mère-enfant au CHUL impliquerait la construction d'une nouvelle aile pour accueillir l'obstétrique, ce qui est impensable dans un contexte de restriction budgétaire, a-t-il expliqué, dans un point de presse.

Réunir hier après-midi, le comité d'implantation du CHU a accepté « favorablement » la décision d'un sous-comité qui recommandait à l'unanimité le regroupement de la pédiatrie, de la néonatalogie et de la gynécologie à Saint-François. Des médecins des deux hôpi-

taux concernés, mais aucun pédiatre, font partie de ce sous-comité.

Le comité d'implantation du CHU a pour mandat de réaliser la fusion de trois hôpitaux, le CHUL, Saint-François et l'Hôtel-Dieu de Québec. Ces trois pavillons formeront le centre hospitalier universitaire de la région de Québec en septembre prochain.

La firme spécialisée CGO a répondu à cette question dans un rapport de 77 pages, après avoir visité les locaux et rencontré les professionnels des deux établissements, en mai et juin dernier.

Trois scénarios ont été envisagés. Le statu quo, la pédiatrie au CHUL et les accouchements à Saint-François, « l'option la moins intéressante », coûterait 2,4 millions \$, à cause des améliorations nécessaires.

Déménager la néonatalogie et l'obstétrique au CHUL exigerait la construction d'une aile nouvelle, puisque aucun accouchement ne se fait au CHUL. Coût de ce scénario: 7,2 millions \$.

Regrouper la pédiatrie à Saint-François est le scénario le plus économique estime CGO. Il faudrait investir 3,5 millions \$ pour transformer les locaux de Saint-François pour abriter un centre mère-enfant.

Tant au CHUL qu'à Saint-François,

les infirmières s'interrogent sur leur avenir. « Est-ce que je perdrai mon poste? » se demande Raymonde Bélanger, assistante infirmière-chef en pédiatrie, à Saint-François.

« Professionnellement, ce sera stimulant », ajoute sa collègue Madeleine Guimont.

Au CHUL, les infirmières se demandent à qui ira leur loyauté: à la pédiatrie ou au CHUL? « Je suis une fille du CHUL depuis 20 ans. J'ai un fort sentiment d'appartenance », dit Claire Siros, présidente du syndicat des infirmières du CHUL et infirmière en pédiatrie.

Les infirmières du CHUL apprécient particulièrement le système de soins globaux. Elles donnent tous les soins à leurs patients, remplissent les dossiers, discutent avec les médecins. À Saint-François, le travail est plus hiérarchisé, à cause de la présence d'infirmières auxiliaires et d'infirmières-chef.

Une rencontre des infirmières du CHUL est prévue ce soir.

Les médecins du CHUL se rappellent la tentative avortée de centre mère-enfant de 1982. « Saint-François nous a monté un bateau à l'époque », se rappelle le Dr Pierre Déry.

QUESTION
Rien à payer si 2 mots différents

Suite de la Une

ra en « exclusivité » la question au plus généreux.

En s'inspirant fort probablement du grand succès des loteries au Québec, M. Trépanier propose aux médias une sorte de Loto-Question régie par ses propres conditions.

Le média intéressé doit d'abord lui indiquer par écrit combien il mise pour obtenir la primeur. Si ce média remporte le gros lot, il s'engage à envoyer un chèque à M. Trépanier le lendemain de l'annonce officielle de la question.

Question de mettre un peu de piquant dans le jeu, le média ne paiera que la moitié de la somme promise si un seul mot diffère entre la question

de M. Trépanier et celle du gouvernement Parizeau.

Mieux encore, l'heureux gagnant n'aura rien à payer si deux mots ou plus sont différents! « Sauf si vous en décidez autrement, montant à votre choix en guise de remerciement pour l'impact médiatique et commercial de cette exclusivité », ajoute Guy Trépanier.

Après tout, on n'est pas à un mot près, à moins bien sûr que « Souveraineté » soit remplacée par « Séparation » ou « Union » par « Mariage »...

Comme il a été impossible de lui parler, LE SOLEIL ne peut déterminer si M. Trépanier est doté de dons de clairvoyance, d'un bon sens de l'humour ou bien encore s'il est vraiment dans le secret des dieux.

De plus, ce qui semble être le nom de

son entreprise, « Conceptique Guy Trépanier », est introuvable au fichier central des entreprises de l'Inspecteur général des institutions financières.

Chose certaine, M. Trépanier devra peut-être vendre son exclusivité à rabais avant le 1er septembre puisque le premier ministre Jacques Parizeau a indiqué hier que la date du référendum sera annoncée d'ici 15 jours.

En tournée pré-référendaire en Mauricie, M. Parizeau a déclaré que le référendum aura lieu entre la fin d'octobre et le milieu de novembre. Après avoir exclu le 6 novembre, lendemain d'élections municipales dans de nombreux coins du Québec, il ne reste donc que deux lundis, journée obligatoire de référendum: le 30 octobre et le 13 novembre.

VENTE
à rabais

BAS CONTEMPORAINE

3.²⁹ rég. 450

Économisez 25% sur le bas-culotte nylon et lycra 20 deniers, culotte et pointes renforcées offrant un meilleur galbe. Aussi à prix spéciaux, bas genoux nylon .99, lycra 1.49, bas tout nylon 1.99, ultra-fin 2.79, microfibre 3.89, culotte amincissante nylon 2.79, lycra 3.49

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

PAQUET
On épluche les prix!
Informez-vous 3580, boul. de la Rivière-Sud
58% DE RÉBAIS ÉQUIVALENT
LÉVIS 838-3838

BEAUPORT

Il meurt électrocuté

La CSST ouvre une enquête

SOPHIE COUSINEAU
Le Soleil

■ BEAUPORT — Un homme de 36 ans qui exécutait des travaux à la maison provinciale de Saint-Coeur-de-Marie, à Beauport, a été électrocuté, hier matin.

Claude Blouin, un employé des soeurs servantes du Saint-Coeur-de-Marie, se trouvait dans le garage de la maison, à l'arrière d'une boîte électrique de deux mètres sur deux mètres, lorsqu'il a reçu la décharge de 550 volts, vers 11 h 30. Il tenait des fils à l'aide d'une pince, indique Josée Boulet, porte-parole de la sûreté municipale de Québec.

Un homme qui travaillait avec l'employé de 36 ans a entendu un son étranger, puis est allé voir son collègue. M. Blouin se tenait toujours debout, mais il était silencieux et son visage s'était empourpré.

Cet homme décrit comme un contremaître, quoique la police de Québec ne pouvait préciser hier s'il s'agissait d'un entrepreneur en électricité ou d'un autre employé de maintenance de la maison, a immédiatement coupé le courant. Les mains vêtues de gants, il s'est ensuite approché de Claude Blouin puis a réussi à le coucher au sol.

Les manoeuvres de réanimation entreprises par le contremaître et deux autres employés ont été vaines. Le résidant de L'Ange-Gardien souffrait d'un arrêt cardiaque.

Des ambulanciers ont conduit M. Blouin à l'urgence de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, où ils sont arrivés à 11h37. Le Dr Georges Dufresne n'a pu que constater le décès.

« Il a été plutôt malchanceux, dit l'urgentologue. La décharge n'était pas si forte que cela, mais 220 volts suffisent à tuer quelqu'un. Tout dépend du trajet suivi par l'électricité. Dans son cas, le courant est entré par une main et sorti par l'autre en passant par le coeur. »

Un résidant de Charlesbourg, Daniel Rioux, a touché une ligne de haute tension de 25 000 volts, mercredi dernier, pendant qu'il émondait un ar-



COLLABORATION SPÉCIALE, RENÉ MATHIEU
C'est en manipulant des fils de cette boîte électrique que M. Blouin a reçu une décharge de 550 volts.

bre à l'arrière de sa maison. Il s'en est tiré avec des blessures qualifiées de légères.

Claude Blouin ne détient aucune carte de compétence pour des travaux en électricité de la Commission de la construction du Québec. Il a été impossible de connaître son expérience de travail auprès des soeurs servantes, qui ont refusé toutes les demandes d'entrevue. La CSST et le coroner Bernard Couillard ont ouvert une enquête.

En 1994, neuf personnes ont été électrocutées au Québec et 16 autres ont été électrisées, d'après Hydro-Québec. La société d'État ne rapporte qu'un seul décès par électrocution de janvier à juin 1995.



LE SOLEIL, GILLES LAFOND
Érika Estrada, Antoine St-Cyr, Marie-Ève Labrie, Frédérique Guy et Julie Boissonnault, tous de Cap-Rouge, en sont à leur première année au cégep de Sainte-Foy.

Tenaces, les cégépiens

La récession a amené des étudiants plus déterminés et, parfois, déjà bardés de diplômes...

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — La récession a non seulement augmenté la clientèle des cégeps. Elle diminue le décrochage et attire sur les bancs des collèges de plus en plus de diplômés de l'université.

Les cégeps ont lancé le rodéo scolaire, hier, au moment où les cours ont débuté dans la majorité de ces institutions publiques. Les écoles secondaires et primaires suivront, la semaine prochaine, alors que la rentrée universitaire se fera au début septembre.

Les 47 cégeps de la province s'attendent à recevoir 158 000 étudiants. Il s'agit d'une légère hausse de 2000 inscriptions par rapport à l'an passé.

Mais les augmentations au collégial sont constantes et ne se démentent pas au fil des ans. Depuis 1989, le nombre d'inscrits est passé de 133 000, en 1990, à 148 000, en 1992, et à 154 000, en 1993.

La situation contraste avec le réseau universitaire. Laval, par exemple, a perdu, l'an passé, 5,1 % de sa clientèle. Elle prévoit un autre fléchissement, cette année, de 2,5 %. Les statistiques du ministère de l'Éducation prédisent des reculs dans les universités jusqu'en 1997-1998.

Le Service régional des admissions au collégial de Québec, qui regroupe neuf cégeps, constate que la mauvaise conjoncture économique a favorisé la fréquentation dans les cégeps. « En 1982, nous avions vécu le même phénomène », rapporte Claude Maheux, directeur du Service de Québec.

Par contre, cette fois, elle a engendré certains effets imprévus, dont un est, contre toute attente, positif. « Elle a provoqué un taux de persistance plus élevé (chez ceux qui entreprennent leurs études collégiales), commente M. Maheux. Ce qui a joué des tours aux institutions » qui s'attendaient à un plus grand nombre d'abandons.

« La récession a eu pour effet de contrer le décrochage, poursuit le directeur. C'est heureux. Il y aura plus de finissants. Notre mandat n'est pas d'occuper les étudiants, mais bien de les diplômés. »

DES UNIVERSITAIRES REVIENNENT

Par ailleurs, les collèges constatent un phénomène nouveau depuis deux ans. « Des universitaires (avec ou sans bac) reviennent pour décrocher un second DEC (diplôme d'études collégiales), mais dans un domaine technique.

« Nos gens nous disent, "on a du monde avec des bacs, c'est effrayant". Mais cela fait combien de personnes? On ne le sait pas, pour l'instant. Mais ça nous intrigue.

« Suffisamment pour que le Service régional des admissions de Québec se penche là-dessus, enchaîne M. Maheux. Nous pensons que ce sont des gens qui décrochent davantage.



LE SOLEIL, GILLES LAFOND
Entourée d'amis, Geneviève Germain, du cégep de Sainte-Foy, prépare son agenda en profitant pleinement du soleil.

« Nous voulons voir la qualité de leurs résultats. Ont-ils la motivation suffisante? Nous voulons aussi savoir de quel secteur ils proviennent. » La présence d'universitaires, qui ont déjà 17 années de scolarité, pourrait créer des problèmes avec la clientèle sortant du secondaire.

Chose certaine, en se dirigeant vers les options techniques, ces « nouveaux » cégépiens ne font que suivre le courant. Entre 1989 et 1994, la branche « technique » du collégial a connu une hausse de 22 % des inscriptions, indique le ministère de l'Éducation. La progression au secteur préuniversitaire est, elle, de 8 %.

C'est que les chances de décrocher un poste sont plus grandes dans le premier groupe, particulièrement pour les « techniques biologiques et physiques ». « Une jeune fille s'inscrivant en techniques physiques est pratiquement assurée d'un emploi », laisse entendre M. Maheux.

Dans la région de Québec, l'année scolaire a débuté hier dans les cégeps Lévis-Lauzon, Limoilou et Sainte-Foy. François-Xavier-Garneau entreprend la sienne, jeudi, et le collègue anglophone Saint Lawrence, vendredi.

Ailleurs dans l'Est, la rentrée s'est faite, hier, à La Pocatière, Rivière-du-Loup, Matane, Rimouski, Gaspé, Sept-Îles et Saint-Georges (Beauce-Appalaches). Elle aura lieu, demain, à Thetford Mines; et le lundi 28 août, à Baie-Comeau.

Feu de forêt à Stoneham



COLLABORATION SPÉCIALE, RENÉ MATHIEU

L'intervention rapide d'un avion CL215, mandaté par la Société de protection des forêts contre le feu alors qu'il revenait de mission dans Charlevoix, a permis d'arrêter rapidement un incendie qui venait d'éclater au mont Saint-Adolphe, près de Stoneham. Causé, semble-t-il, par des promeneurs négligents, même en cette période de sécheresse, l'incendie a fait peu de dommages à la grande joie des équipes de sauvetage. L'avion gouvernemental a pu puiser son eau dans le lac Saint-Charles, considéré comme la tête du réseau d'approvisionnement du service d'aqueduc de la ville de Québec.

EN TOUTE
SÉCURITÉ
AVEC McDONALD'S
À EXPO QUÉBEC

LE SOLEIL



Parents, débutez votre visite en passant au kiosque McDonald's pour faire identifier vos enfants afin d'éviter qu'ils s'égarent, et faciliter le travail des responsables.

Situé près de la zone du carrousel pour enfants, le kiosque d'identification McDonald's peut servir de point de repère. Un nouveau service offert gratuitement par les restaurants McDonald's de la grande région de Québec qui ont à cœur la sécurité des petits.

TOUS LES JOURS DE 11H À 19H



COLLABORATION SPÉCIALE, ANDRÉ BÉCU

NEWPORT

Valérie et La Bolduc

Valérie Bourdages, une jeune comédienne âgée de 9 ans vivant à Longueuil, a fait une visite remarquée au site commémoratif Mary-Travers, dite la Bolduc, à Newport il y a quelques jours. Les dirigeants de cette attraction ont souligné le passage de Valérie, qui avait interprété il y a trois ans le rôle d'une passante accompagnée de sa mère lors de la production d'un film documentaire évoquant la vie de La Bolduc. Le court métrage, qu'on peut visionner régulièrement dans les salles de cinéma avant le début du film, fait partie de la série les Minutes du Patrimoine. Valérie, qui a reçu quelques cadeaux lors de son passage à Newport, était en visite en Gaspésie lors du récent Festival commémoratif Mary Travers. Son père, Alain, est originaire de Bonaventure. Elle a aimé en apprendre davantage sur La Bolduc, «une femme qui a impressionné beaucoup de monde». G.G.

SAGA DUBREUIL
Fonctionnaires
sous enquête

Le Protecteur du citoyen, Daniel Jacoby, a ouvert une enquête sur «le comportement des politiciens et des fonctionnaires» dans la saga opposant le courtier en agroalimentaire Jacques Dubreuil au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). «L'examen de ce dossier devrait être complété d'ici un mois et demi», a indiqué M. Jacoby au SOLEIL. C'est la seconde fois qu'une plainte est transmise à l'organisme de surveillance. La première requête du promoteur avait été abandonnée en raison des procédures judiciaires intentées par l'homme d'affaires et le MAPAQ. Le litige, vieux de trois ans, porte sur le refus, par le ministère, d'émettre un permis d'exploitation d'une usine de transformation de produits marins. H.M.

CAP-CHAT

Portes ouvertes
sur les éoliennes

Le consortium Kenetech-Axor tiendra des journées «portes ouvertes» du 27 août au 1er septembre, dans les localités de Cap-Chat, Sainte-Anne-des-Monts et Matane. Entre 17h et 21h, des spécialistes répondront aux questions portant sur l'implantation de trois parcs, totalisant 335 éoliennes, sur la rive-sud du Saint-Laurent, entre Matane et Tourelle. Les intéressés sont conviés à l'hôtel de ville de Cap-Chat, les 27 et 28 août, à celle de Sainte-Anne-des-Monts, les 29 et 30 août, de même qu'aux Promenades du Saint-Laurent, les 31 août et 1er septembre. Ce projet, qui doit produire ses premiers kilowatts en décembre 1996, est évalué à 130 millions \$. Sa

réalisation nécessitera l'embauche de quelque 500 travailleurs, durant six mois. H.M.

SAINT-ÉPHREM

Pas de sous pour le pont

La fermeture partielle et indéterminée du pont qui surplombe la rivière Le Bras sur la route 271, à Saint-

Éphrem, inquiète et exaspère le maire de la paroisse, M. Luc Lemieux. «La sécurité pose problème pour les 2500 résidents et la main-d'oeuvre venant de l'extérieur qui travaille dans plusieurs industries. La 271 est le principal lien d'accès entre Saint-Georges et Thetford. Le ministère y priorise la circulation lourde. Alors quand on me dit que le pont sera réparé dans les meilleurs délais et que l'on parle de l'été prochain, en attendant une disponibilité de budget, ce n'est pas satisfaisant», explique le maire. L.D.



LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES

Domaine Maizerets: bel été, belle fête

Dimanche, la société du domaine Maizerets a elle aussi profité du splendide été pour tenir sa journée familiale, sous le thème Science, nature et environnement. Les participants ont pu parler aussi bien d'ornithologie que d'astronomie, de recyclage que de survie en forêt. Ils ont pu aussi poser leur petit geste pratico-pratique pour l'environnement : l'atelier Les recycleurs a profité de l'événement pour procéder à une collecte de vieux vêtements. M.C.

Qu'attendez-vous ?

4,9%

de taux de crédit jusqu'à 48 mois*

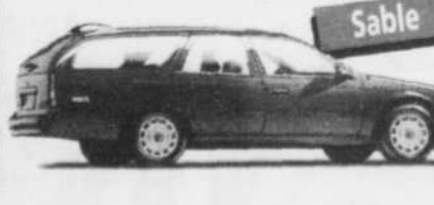
C'est le temps ou jamais !

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: Certificat rabais de 750 \$ valable pour tous les modèles neufs de voitures et de camionnettes Ford et Mercury. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury

ENCORE PLUS POUR VOUS!

*L'offre de taux de crédit s'applique aux modèles Aerostar, Villager, Windstar, Ranger, Série F (à l'exception des cabines allongées et moteurs diesel), Escort, Taurus et Sable. Cette offre s'applique aux modèles neufs 1995 et d'années antérieures en stock chez les concessionnaires. Les quantités sont limitées. Le terme maximal du prêt est de 48 mois sur approbation du crédit. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.



Un contrat qui soulève des questions

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ) a accordé un contrat de sécurité pour les immeubles qu'il gère au deuxième plus haut soumissionnaire sur cinq, ce printemps.

Le conseiller indépendant de Neufchâtel, Jacques Jobin, veut savoir en vertu de quel principe l'OMHQ a accordé un tel contrat qui signifie des coûts additionnels de 40 000 \$ par an ou 200 000 \$ sur cinq ans vu que le contrat peut être renouvelé sur une telle période.

M. Jobin a déposé un document qui montre que la firme qui a obtenu le contrat, Sécurité et Enquêtes Inter-Rives, commande un tarif horaire de 15,47 \$ pour un agent et de 38,12 \$ pour une patrouille. La plus basse soumission, venant du Groupe Admari, commandait 15,14 \$ l'heure pour un agent et 32,86 \$ pour une patrouille, soit environ 15% de moins que l'entreprise qui a eu le contrat.

M. Jobin s'interroge sur le processus suivi pour l'octroi de ce contrat surtout que le devis d'appel d'offres stipulait comme critère de sélection que l'expérience de la firme soumissionnaire et le prix seraient pris en considération.

Or, Sécurité et Enquêtes Inter-Rives n'a que 18 mois d'existence alors que les autres sont en affaires depuis plusieurs années.

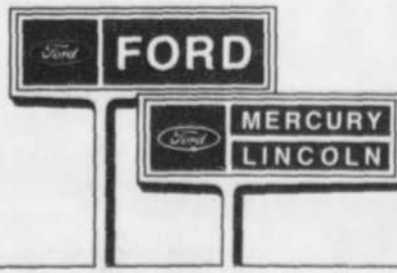
Le Groupe Admari a fait parvenir une mise en demeure à l'OMHQ de lui communiquer les raisons qui l'ont incité à choisir une entreprise qui est la deuxième plus haute soumissionnaire.

La firme qui avait le contrat jusqu'à présent, Corps protection publique du Québec (CPPQ), demande que le processus d'appel d'offres soit repris parce qu'il «est entaché d'irrégularité».

La conseillère responsable de l'OMHQ, Mme Charlotte Maltais-Munger, n'a pu répondre aux questions de M. Jobin hier soir. Elle a reporté ses réponses à la prochaine assemblée du conseil.

Mais, plus tard, elle a expliqué aux journalistes que ce qui a surtout fait pencher la balance en faveur d'Inter-Rives, c'est sa capacité démontrée à faire face aux situations d'urgence et sa connaissance des immeubles de l'OMHQ et de leur clientèle. Il faut dire que les propriétaires de cette firme sont d'anciens employés de l'entreprise qui détenait le contrat, CPPQ.

Des coûts additionnels de 40 000 \$ par année



Une souris dans une boîte vocale

Je suis la douceur incarnée. Je ne ferais pas de mal à une mouche. Mais une fois par jour au moins, le téléphone me rend furibonde. J'ai la tentation de garrocher l'appareil sur le mur, de hurler des insanités. Mon hystérie se déchaîne quand je tombe sur les maudites boîtes vocales inventées par des ingénieurs qui ont obtenu leur diplôme à coup d'examens à choix multiples.

Il y a quelques jours, je voulais connaître l'horaire des autobus de Orléans Express partant de Trois-Rivières pour se rendre à Québec. Il aurait été plus facile d'appeler à la NASA pour demander un exposé du programme Apollo.

Le cauchemar commence toujours de la même façon. C'est le schéma classique de la boîte vocale.

Peut-être y a-t-il un autre numéro qui m'a échappé au passage. Je me résigne enfin à faire le zéro pour entendre une voix humaine.

La voix en conserve me demande alors de patienter. Voix d'alcôve et musique de Simon et Garfunkel. J'attends, je grogne, jusqu'au message suivant: « Nous ne vous avons pas oublié. Nous serons avec vous dans les plus brefs délais. » sursure la voix sucre et miel. J'ai entendu le message en boucle sept fois. J'ai raccroché. J'ai recommencé. J'ai pitonné docilement, comme une abruti. « Pour le message en français faites le un. »



Ghislaine Rheault

74% des employés sont frustrés par cette situation. C'est un facteur de stress pour la moitié des sondés. Et enfin, 38% changent de fournisseurs quand ils ne réussissent pas à communiquer efficacement.

DES BOÎTES FOLLES

Des boîtes vocales folles dans les entreprises, les services publics, il y en a des tas. Le système est d'autant plus détestable qu'il contribue à mettre des gens au chômage.

Je me bute chaque jour à une variante de ces parasites. Celles qui demandent les premières lettres du nom de l'employé à joindre. Celles qui étirent sans fin les excuses de circonstances. À l'entrepôt Price, il est impossible de connaître le prix de revient d'un rouleau de papier de toilette sans qu'on vous donne le numéro à composer pour devenir membre, renouveler un abonnement, connaître l'heure d'ouverture des entrepôts de Montréal, Sainte-Foy, Sherbrooke ou Trois-Rivières. À l'Union des artistes à Montréal, je me suis déjà arraché les cheveux en ten-

tant d'obtenir un renseignement anodin. À la bibliothèque Gabrielle-Roy ce n'est pas simple non plus.

La boîte vocale, c'est la mort de la communication, c'est le cimetière des relations humaines. La maladie s'aggrave. Bell Canada a inauguré récemment son fumeux système de reconnaissance de la parole. À la voix en conserve s'ajoute l'oreille bionique incapable encore de faire les nuances. C'est la téléphoniste en chair et en os qui finit par nous dépanner.

Le gadget a fait sa niche en politique. J'ai emprunté la ligne « Avenir du Québec » où le gouvernement (non, pas le Parti québécois, mais le gouvernement) dépense 200 000 \$ pour seriner sa propagande sur la souveraineté. En anglais, comme en français. Après avoir composé le 1-800-827-6025, vous faites le 20 pour entendre parler de « la nouvelle entente avec le Canada, pourquoi ». Au 24, il sera question des passeports canadien et québécois. Au 28, on répond aux questions.

J'ai écouté les premiers messages. J'en ai eu vite ras le tympan.

J'ai la nostalgie de la voix humaine. De la voix vivante, même quand elle est bête, quand elle hésite, quand elle bégaie.

Finis le pitonnage imbécile. J'exigerai maintenant de parler à du vrai monde. Je ferai désormais la chasse aux voix en « canne ». Vous pouvez m'aider. Dites-moi à quel numéro je peux trouver le système de communication le plus débilissant, la boîte vocale la plus déchaînée. Mais ne faites pas les drôles. Ne me donnez surtout pas mon propre numéro.

Pour obtenir une réponse en français, faites le 1; en anglais, faites le 2. La seconde boucle enchaîne pour des informations sur Parbus, faites le 1; sur les horaires et les tarifs faites le 2; si vous voulez parler à un agent faites le zéro. C'est enfantin. Je m'exécute. Je pitonne.

Et voilà qu'on me débite les destinations qui quadrillent la carte géographique du Québec: Longueuil, Chicoutimi, Rivière-du-Loup, Baie-Comeau, Sherbrooke, chaque destination étant assortie d'un numéro. Pour Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières, faites le 6. Voilà, c'est fait. La voix en conserve me récite alors l'horaire des autobus vers Trois-Rivières. Mais pour en revenir? Pas un mot. La voix enregistrée n'a pas d'oreille. Et encore moins de cœur. Je recommence au début. La boucle se déroule.

UN LABYRINTHE

J'étais comme la souris coincée dans un labyrinthe. De quoi devenir cinglée. Il a fallu enfin que je téléphone à Trois-Rivières pour avoir réponse à ma question.

Orléans n'a pas le monopole de la boîte vocale en folie. À l'heure où la productivité est religion, ces parasites sont en passe de polluer complètement le réseau téléphonique. On pense qu'ils sont efficaces? Erreur. Le magazine Maclean's citait, dans une édition récente, un sondage de Nortel réalisé auprès d'employés canadiens et américains.

Ils ont estimé qu'ils passaient 302 heures par année à écouter des messages et à répondre à des téléavertisseurs. Ces pertes de temps ont

Mitsou à Expo Québec



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Si les fans de Mitsou voulaient être nombreux à être présents pour l'enregistrement de l'émission « C'est chaud », hier après-midi, à Expo Québec, la disposition des lieux ne les a pas favorisés. Le caravane multicolore, coincée entre des kiosques de mousse et de slush, dans l'allée principale, derrière le kiosque de CHIK, ne permettait pas à plus d'une centaine de personnes à la fois d'apercevoir leurs vedettes Mitsou et Jean-Michel Duffault. D'autant plus qu'ils présentaient leur émission au pied du camion motorisé, sans aucune tribune. Les fans n'avaient qu'un point de consolation: regarder l'émission hier soir, sur les ondes de TQS.

CARTEL DU BÉTON

Québec collabore à l'enquête

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

QUÉBEC — La ville de Québec a transmis à la Direction des affaires criminelles du Bureau de la politique de la concurrence toutes les informations en sa possession relatives au dossier de l'achat de béton par la ville.

C'est suite à une série d'articles de notre collègue Monique Giguère affirmant qu'il y avait collusion entre les fournisseurs de béton pour maintenir des prix élevés et se partager les contrats avec certaines municipalités et organismes dont Québec et la Société immobilière du Québec (SIQ) que le mardi 1er août le directeur général adjoint de la ville, M. Hervé Brosseau, a rencontré la Direc-

tion des affaires criminelles du Bureau de la politique de la concurrence avec trois autres hauts fonctionnaires.

Dans un rapport fait au maire Jean-Paul L'Allier, M. Brosseau dit avoir convenu avec les enquêteurs que si des employés municipaux étaient impliqués avec les soumissionnaires la ville transmettrait les informations directement au Service de police.

S'il s'avérait que la ville a payé son béton trop cher suite à une collusion entre les fournisseurs, des recours civils en dommages-intérêts pourraient être pris. Elle a trois ans pour ce faire, à compter de la date de la connaissance des faits.

M. Brosseau dit encore que les pratiques actuelles en matière d'appels d'of-

fres seront réexaminées, mais il n'a pas dit de quelle façon.

Par ailleurs, un rapport sur les prix payés par la ville de Québec comparativement à d'autres municipalités du Québec a été établi par certains services de la ville.

M. Jean Chabot, chef de l'approvisionnement, laisse entendre que l'augmentation annuelle moyenne payée par Québec de 1990 et 1995 pour ses achats de béton a été de 2,7% par rapport à une inflation moyenne de 2,46%.

Il ajoute que les besoins, les exigences, les contraintes et les quantités de béton commandées varient d'une municipalité à l'autre ce qui peut rendre invalides les comparaisons sur la simple base du prix unitaire.

bas de son échelle en même temps que l'une des branches qu'il venait de scier. Sur le coup, plusieurs ont cru qu'il venait de s'électrocuter, les fils électriques étant nombreux autour de l'arbre. Transporté à l'hôpital, ses malaises relèvent plutôt de la chute qu'il venait d'effectuer. Les services de police invitent les gens à la plus grande prudence dans ce type de travail et rappellent que des équipes d'Hydro-Québec sont formées à cet effet. Mieux vaut s'abstenir en cas de doute.

FRAUDE DANS LE CINÉMA

Autre délai accordé à Thomas Sawyer

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Au « risque que les cours de première instance deviennent un objet de dérision et de ridicule », de dire le juge Jean-François Dionne, celui-ci a accepté hier de reporter le prononcé de la sentence de Thomas Sawyer, l'homme d'affaires qu'il a déclaré coupable d'une fraude de quelque 5 millions \$ aux dépens de milliers d'investisseurs dans le domaine cinématographique.

Le jugement de culpabilité remonte au mois de mars, mais, en fin de journée vendredi, Sawyer et son avocat, M^{re} François Gagnon, faisaient signifier au ministère public et au juge une requête demandant à ce dernier de surseoir au prononcé de sa sentence. Pourtant, cette requête portait la date du 24 juillet.

D'entrée de jeu, le procureur de la couronne, M^{re} Serge Brodeur, s'y est opposé, soulignant qu'une requête de cette nature n'existe pas, qu'elle n'avait aucun fondement juridique et qu'il s'agissait d'une manoeuvre purement dilatoire de la part de Sawyer.

En juillet, le juge Dionne avait ordonné son incarcération immédiate en attendant le prononcé de sa sentence mais, deux semaines plus tard, la cour d'appel le remettait en liberté après

lui avoir donné la permission de porter en appel le verdict de culpabilité.

Ce dossier, a rappelé le juge Dionne, remonte à 1991. Le procès a fini par se dérouler durant tout l'automne dernier. Il y avait donc tout lieu de se demander quel était l'intérêt de l'accusé d'obtenir un autre sursis.

Selon M^{re} Gagnon, la présomption d'innocence de son client devrait « revivre », compte tenu de la permission d'entendre son pourvoi accordée par la cour d'appel, d'autant plus que Sawyer ne possède pas d'antécédents judiciaires.

Ordinairement, toutefois, le juge de première instance prononce la sentence nonobstant un appel. Par respect pour la cour d'appel, le juge Dionne a quand même accepté, cette fois, de reporter la procédure au 6 septembre.

EN BREF

STONEHAM

Il scie une branche et tombe avec elle

Un homme d'une trentaine d'années, domicilié au 1206, boulevard Talbot, à Stoneham, peut se compter chanceux d'avoir évité une électrocution alors qu'il était à émonder un gros arbre dans sa cour, en fin d'après-midi, hier. L'homme est tombé en

bas de son échelle en même temps que l'une des branches qu'il venait de scier. Sur le coup, plusieurs ont cru qu'il venait de s'électrocuter, les fils électriques étant nombreux autour de l'arbre. Transporté à l'hôpital, ses malaises relèvent plutôt de la chute qu'il venait d'effectuer. Les services de police invitent les gens à la plus grande prudence dans ce type de travail et rappellent que des équipes d'Hydro-Québec sont formées à cet effet. Mieux vaut s'abstenir en cas de doute.

Pour VENDRE ton AUTO
686-3311

NOËL ET PARTY DES FÊTES "Auberge sur Mer"
3 jours 10 oct. 279\$ 2 jours 14 oct. 239\$
NOËL BEAUCERON
2 jours 7 oct. 219\$
VOYAGES SOLANGE GOULET
626-8966

FAMILLE DUFOUR
HOTELS & CRUISES
Croisières-Cruises

Dans la publicité de la Famille Dufour des 20 et 21 août intitulée "Croisière en catamaran", une erreur d'inversion de titres s'est glissée.
On devrait donc lire:
Croisière de Québec incluant les 3 repas, le service et les taxes, 179\$ par pers.
Croisière de "l'Isle-aux-Coudres" incluant le dîner, le service et les taxes, 139\$ par pers.



Le père Jozo Zonko, o.f.m de Bosnie (Medjugorje), donnera une conférence

où sont invités uniquement les religieux, les prêtres et les communautés,
le jeudi 24 août à 14 h au 4, du Parloir.
Il sera à l'oratoire Saint-Joseph de Montréal le 22 août et à Sainte-Anne-de-Beaupré le 24 août à 18 h.

Renseignements : (418) 692-0113

GRANDE LIQUIDATION

8 Eagle Talon 95 à liquider en bas du prix coûtant

MAISONNEUVE

Jeep Eagle

138, Maisonneuve
47, boul. René-Lévesque Est
(à côté du Grand Théâtre)
529-8135

« J'aimerais donc pouvoir parler anglais »

Profitez de la session d'automne pour régler ce problème!

359\$ Basé sur un ratio de 4 à 6 personnes
Programme de 45 heures

Début des cours: 18 septembre 1995

CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES
CHARPENTIER CLIC STE-FOY

Pour informations: 659-2542

Le plus grand réseau privé d'enseignement des langues au Québec.
Engagé à la mesure de votre d'emploi, restructuration et la formation.
Accrédité auprès de la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre

BAIE-SAINT-PAUL

Nouveau regroupement de municipalités dès le 1^{er} janvier

DENIS GAUTHIER
Collaboration spéciale

■ BAIE-SAINT-PAUL — La ville de Baie-Saint-Paul et les municipalités de Paroisse Baie-Saint-Paul et de Rivière-du-Gouffre en sont venues à une entente de principe pour un regroupement qui deviendrait effectif le 1^{er} janvier. La nouvelle entité regrouperait 7300 résidents, ce qui en ferait la principale agglomération de Charlevoix.

« Nous avons tenté d'en arriver à un scénario qui soit équitable pour les résidents de chacune des municipalités », mentionnent les maires en dévoilant les grandes lignes des impacts financiers du regroupement. Certains contribuables feront face à des baisses de leur compte de taxes tandis que pour d'autres ce seront des hausses.

« Dans les deux cas, c'est moins de 5%. Cela ressemblerait un peu au dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation », note le maire de la ville, Mme Jacynthe B.-Simard.



Jacynthe B.-Simard, maire de Baie-Saint-Paul.

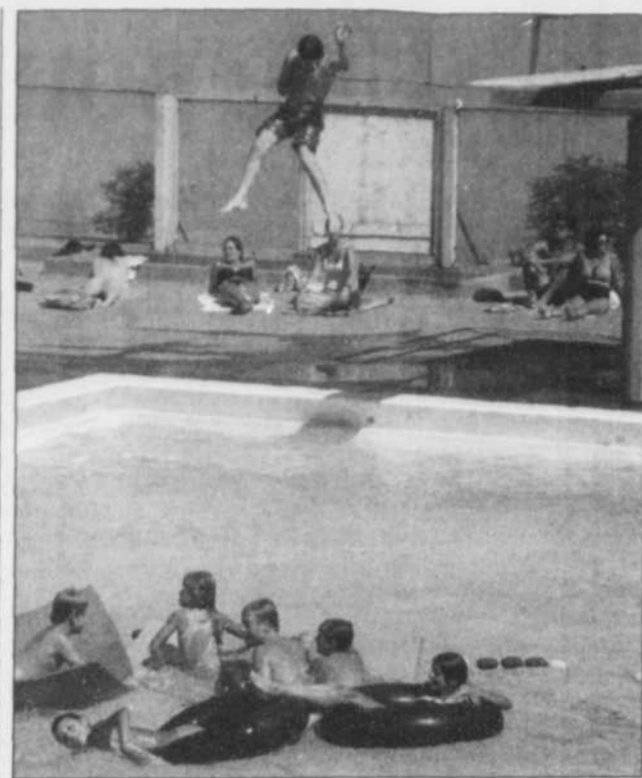
La sécurité publique a été au cœur des négociations. Les élus des trois municipalités ont finalement pu en arriver à un accord après que le ministère de la Sécurité publique ait accepté des dispositions spéciales

pour que le regroupement n'entraîne aucune majoration de la tarification.

« Avec les effets multiplicateurs au chapitre de l'augmentation de la population et du rôle d'évaluation, nous devrions acquitter une facture de 720 000 \$ alors qu'en vertu de l'entente elle ne sera que de 270 000 \$ », explique Mme Simard, qui est également présidente de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec. « Je pense que notre entente va servir de modèle dans plusieurs localités où les coûts pour la sécurité publique représentent un irritant », avance-t-elle.

La sûreté municipale sera abolie au début de l'année prochaine. Son seul membre, le chef Gilles Garant, devrait être intégré à la fonction publique de la nouvelle ville qui sera entièrement desservie par la Sûreté du Québec.

La nouvelle entité s'appellera la ville de Baie-Saint-Paul. Son évaluation dépassera les 400 millions \$ et son budget annuel sera de 5 millions \$. Le projet d'entente doit être présenté à la population dans trois semaines. S'il est accepté, un conseil provisoire administrera la ville durant les cinq premiers mois de 1996. Des élections auraient lieu au début de mai.



De jeunes baigneurs s'en donnaient à cœur joie, hier, à la marina de Saint-Roch.

Sursis pour les baigneurs

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le bel été qui perdure est « inhabituel, mais pas exceptionnel », selon Environnement-Canada. Il est si beau et chaud que plusieurs municipalités ont décidé de permettre aux jeunes et moins jeunes de profiter au maximum de la période des vacances en laissant ouvertes, pour cette semaine encore, quelques piscines extérieures.

C'est le cas entre autres des quatre plus grosses villes de la Communauté urbaine de Québec (CUQ), Québec, Sainte-Foy, Charlesbourg et Beauport.

À Québec, les piscines du parc Sainte-Monique aux Saules, du parc Marchand, de la Marina Saint-Roch et du parc Saint-Sacrement demeurent ouvertes de 13h à 16h jusqu'à dimanche, dit M. Donald Fradette du Service des loisirs. C'est quatre piscines extérieures sur neuf.

Par ailleurs, les piscines intérieures des centres communautaires Lucien-Borne et Michel-Labadie ainsi que la piscine Jos-A.-Lachance sont ouvertes cette semaine.

À Sainte-Foy, ce sont aussi quatre piscines extérieures sur une dizaine qui demeurent ouvertes jusqu'à dimanche, pour le plus grand plaisir des résidents. Les baigneurs peuvent donc aller, de 13h à 18h30, à la piscine Notre-Dame-de-Foy et à celles des parcs Lemay, Sainte-Geneviève et Sainte-Ursule, dit M. Alain Thériault, du Service des communications.

À l'intérieur, la piscine Sylvie-Bernier est fermée pour des travaux d'entretien, mais la piscine Jacques-Amyot est ouverte.

À Charlesbourg, les piscines extérieures de Sainte-Maria-Goretti, de Saint-Rodrigue et de Guillaume-Mathieu seront ouvertes entre 13h et 18h jusqu'à vendredi inclusivement.

Enfin, à Beauport, deux piscines extérieures sur six demeurent ouvertes jusqu'à dimanche, de midi à 18h30. Il s'agit des piscines du centre communautaire des Chutes, et de l'aréna Giffard. Celle du camping municipal reste ouverte mais de 10h30 à 19h30.

À Québec comme à Sainte-Foy on fait remarquer que ce n'est pas exceptionnel de prolonger ainsi l'ouverture de quelques piscines extérieures. M. Fradette, de Québec, dit que ça se fait « systématiquement tous les étés quand le temps demeure agréable ». Même chose à Sainte-Foy.

AUCUNE EXPLICATION

Par ailleurs, à Environnement-Canada, on n'a rien, pour l'instant, permettant de trouver une ou des explications scientifiques à la chaleur et au beau temps qui perdurent cet été. Les données seront disponibles au début de l'automne.

Parmi les facteurs qui ont causé cette si belle saison, il peut y avoir l'amincissement de la couche d'ozone, comme il y a la circulation générale en altitude (les systèmes de pression). Les masses d'eau des océans influencent aussi.

Mais l'été 1995 n'est pas exceptionnel, insiste-t-on à dire, même s'il est inhabituel. « Il y a déjà eu des étés semblables, notamment celui de 1983. »

Tant mieux donc si l'été 1995 n'est pas le signe avant-coureur d'un réchauffement de la planète menant inéluctablement à la catastrophe. Il n'y a plus qu'à en profiter au maximum...

AVEC MAZDA, MOQUEZ-VOUS DE LA CANICULE!

OBTENEZ LA
CLIMATISATION
GRATUITE

OU

UN RABAIS
ÉQUIVALENT!

Allez vite chez votre concessionnaire Mazda.
Et faites votre choix entre la climatisation gratuite ou un rabais équivalent.

626 CRONOS



- Plus d'espace pour la tête que dans la Toyota Camry ou la Honda Accord
- Moteur 2 litres 16 soupapes DACT à injection d'essence électronique
- Deux coussins gonflables
- Barres latérales de protection
- Sièges arrière rabattables 60-40

MX-3 PRECIDIA



- Couple plus élevé et plus de chevaux-vapeur que la Honda Civic Coupé DX
- Moteur 4 cylindres de 1,6 litre DACT 16 soupapes
- Direction assistée à crémaillère
- Suspension indépendante aux quatre roues
- Volant inclinable

PLUS LA
FAMEUSE
GARANTIE
LEADERSHIP
DE MAZDA

MAZDA MPV



- Choix de moteur 4 cylindres de 2,6 litres ou V6 de 3 litres
- Boîte automatique
- Freins ABS aux roues arrière
- Coussin gonflable côté conducteur
- Barre latérale de protection
- Choix de 3 versions : 5, 7 ou 8 passagers
- Porte latérale arrière à sécurité-enfants

PROTÉGÉ S



- Plus d'espace intérieur et un couple plus élevé que la Honda Civic LX, la Toyota Corolla et la Nissan Sentra de base
- Direction assistée à crémaillère
- Sièges arrière rabattables 60-40
- Vitres teintées
- Montre numérique

CAMIONNETTES SÉRIE B À 2 ROUES MOTRICES ET V6



- Moteur 3 litres ou 4 litres à couple élevé
- Caisse soudée en acier à double paroi
- Vitres teintées
- Direction assistée à crémaillère
- Roues en alliage
- Freins ABS à l'arrière
- Coussin gonflable côté conducteur
- Radio AM/FM stéréo
- Banquette arrière rabattable en tissu 60-40

mazda
Je me sens bien

La climatisation gratuite ou le rabais équivalent s'applique sur tous les modèles neufs 1995 décrits ici. Le rabais équivalent à la climatisation est de 1 500 \$ sur le PD.S.M. (2 230 \$ pour la climatisation jumelée du modèle MPV sur le PD.S.M.). Cette offre ne peut être combinée à aucune autre, elle est valide exclusivement pour des achats au détail à partir du 5 juillet pour une durée limitée, et n'est applicable qu'aux modèles en stock chez les concessionnaires. Voir les concessionnaires participants pour les détails. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires.

ROISIÈRE EN CATAMARAN
Famille Dufour II

Prenez une journée pour découvrir le majestueux fleuve Saint-Laurent et la réputée rivière Saguenay jusqu'à Cap-Trinité, leurs légendes et leurs histoires...

Croisière de l'Isle-aux-Coudres
incluant le dîner, le service et les taxes
139\$
par personne

Croisière de Québec
incluant les 3 repas, le service et les taxes
179\$
par personne

Demandez nos forfaits-séjour
1-800-463-5250

FAMILLE DUFOUR
La villégiature par excellence!

À force d'acheter des poulets



des perroquets



des cornets



des bassets



des bilboquets



des hochets



des durvets



des bérêts



des bouquets



...

LE QUÉBEC LE CANADA

Parizeau tend la main à Clyde Wells

Québec est disposé à aider à l'exportation d'électricité de Churchill Falls

NORMAN DELISLE
Presse canadienne

■ CAP-DE-LA-MADELEINE — Le premier ministre du Québec Jacques Parizeau a tendu la main hier au premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells, qui cherche à exporter aux États-Unis et ailleurs au Canada l'électricité produite au Labrador.

À la veille de la conférence des premiers ministres provinciaux qui s'ouvrira demain à Saint-Jean (Terre-Neuve), M. Parizeau a signalé que le Québec pourrait «aider Terre-Neuve à sortir son électricité».

Cette aide québécoise pourrait être apportée par le biais des connexions que le Québec possède déjà à partir de Manic 5, vers Montréal et le reste de l'Amérique du

Nord-Est.

Il n'est pas question d'un «corridor fédéral» à travers le Québec, comme l'a jadis proposé le premier ministre Jean Chrétien, a averti M. Parizeau. M. Parizeau a souligné qu'au cours de la conférence des premiers ministres, il entend

discuter du contenu de «plusieurs chapitres vides» que contient l'entente sur le commerce interprovincial



Clyde Wells

qui est entrée en vigueur le premier juillet dernier.

Cette entente n'est actuellement pas complétée en ce qui a trait aux conditions de circulation de l'énergie et du transport d'électricité à travers le Canada.

C'est dans ce domaine que le Québec pourrait discuter de façon avantageuse avec Terre-Neuve, a mentionné le premier ministre québécois.

Deux autres secteurs de l'entente sur le commerce interprovincial intéressent le Québec, a également souligné le premier ministre.

Le premier ministre en vigueur mis en place dans l'entente de libre-échange canado-américain.

«L'intérêt du Québec exige que la libre circulation des biens et des services soit la plus grande et la plus facile possible, a dit le premier ministre. On est un peuple de commerçants».

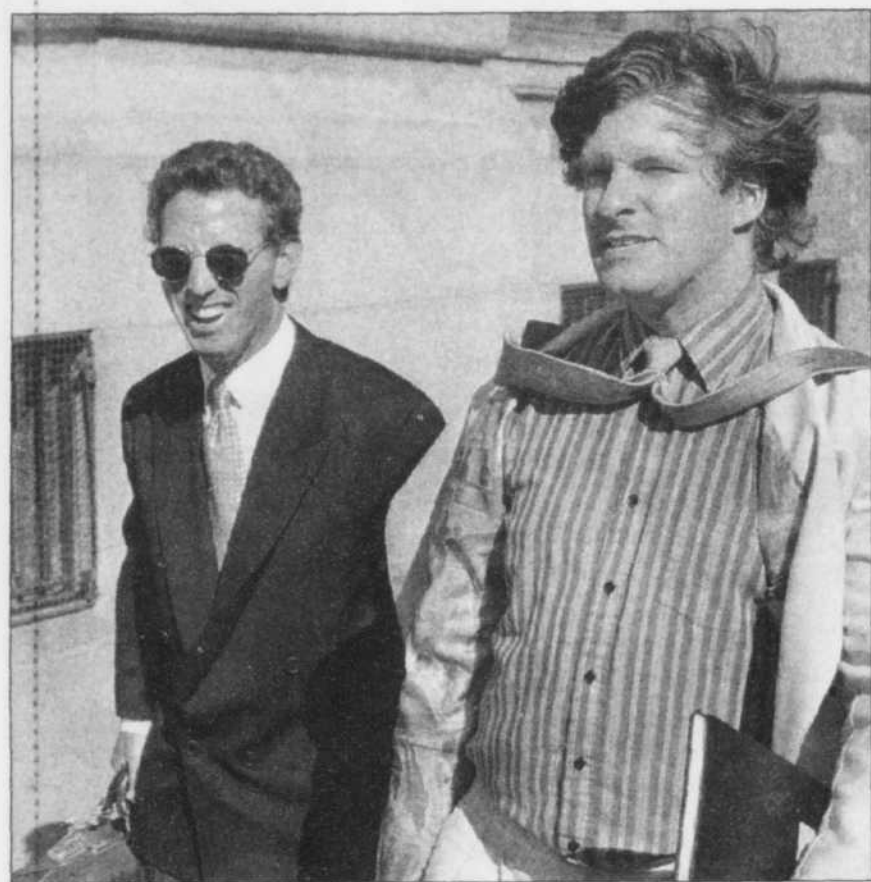
C'est pourquoi M. Parizeau a demandé récemment, lors d'une brève rencontre avec le premier ministre terre-neuvien Clyde Wells, que l'entente sur le commerce interprovincial soit débattue lors de la conférence qui débute demain.

M. Parizeau craint-il que les autres premiers ministres refuseront de s'entendre avec lui pour éviter de cautionner son option politique? «Si certains veulent faire de la politique plutôt que du commerce... Moi je ne cherche pas la révolution», a-t-il conclu.



Jacques Parizeau

«Si certains veulent faire de la politique plutôt que du commerce...»



L'environmentaliste Daniel Green et son avocat, George Pollack.

Peu de surprises aux Îles

■ CAP-AUX-MEULES — Les Madelinots sont à moitié surpris par la décision du juge d'interrompre temporairement les travaux de renflouage de l'Irving Whale.

«Ce n'est pas nous mais le juge qui arrête les travaux. Car il considère que Mme Copps, la ministre fédérale de l'Environnement, n'a pas fait ses devoirs», commente Pierre Olivier, président du Regroupement madelinot pour la protection du Golfe, suite à la décision prise par la Cour fédérale de suspendre l'opération de renflouage de l'Irving Whale. D'ailleurs, «la faute incombe à la compagnie Irving d'avoir révélé trop tard la présence des BPC», estime le Dr P. Olivier.

Pour le RMPG, le gouvernement fédéral doit reprendre des études sérieuses sur la présence des BPC dans les cales de la barge et, en attendant que les travaux de renflouage repren-

ent, s'assurer que les fuites de l'Irving Whale soient colmatées. Il faudra également que le gouvernement soit conseillé par des experts sérieux, ajoute le RMPG qui a toujours plaidé pour que la cargaison de l'Irving Whale soit pompée avant tout renflouage.

Le préfet de comté des Îles-de-la-Madeleine, M. E. Nadeau n'est pas surpris que le renflouage de l'Irving Whale soit remis à l'année prochaine, «à cause du mauvais temps», précise-t-il. Mais commentant la décision du juge, il estime qu'il est important de calculer les risques.

«Peut-être auraient-ils dû garder le bateau au fond et le colmater?» interroge M. Nadeau. Le Comité de vigilance sur les opérations de l'Irving Whale attend quant à lui que le juge se soit prononcé sur le fond de l'affaire, soit d'ici le 11 septembre, pour émettre ses commentaires. E. B.

RENFOUAGE DE L'IRVING WHALE

La cour fédérale coule le projet

Ottawa aurait dû tenir compte de la présence de BPC dans l'épave

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — La Cour fédérale a accueilli favorablement, hier, la demande du groupe Société pour vaincre la pollution (SVP) ce qui a pour effet de suspendre, au moins temporairement, le renflouage de l'Irving Whale qui devait s'amorcer dès que le temps tournerait au beau au large de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le juge John Richard a accepté la demande de révision judiciaire intérimaire parce qu'il a estimé que la ministre fédérale de l'Environnement Sheila Copps a donné le feu vert au renflouage de la barge remplie d'environ 3100 tonnes de mazout, le 25 juillet, sans avoir pris en compte la présence de quelque 6000 litres de bi-phényles polychlorés (BPC) et leurs conséquences potentielles sur l'environnement.

«L'opération Irving Whale vient de cesser cet après-midi. C'est une victoire. La SVP a toujours pensé que le renflouage avec les BPC est environnementalement dangereux. Nous sommes contents qu'un juge l'ait reconnu», a indiqué le coprésident de SVP, Daniel Green.

«Environnement Canada nous a fourni la preuve qu'il nous fallait. Ils ont admis eux-mêmes qu'ils continuaient l'évaluation après que la décision ait été prise. Ça démontre que la

décision de Mme Copps a été prise à la sauvette», a-t-il ajouté.

L'Irving Whale, propriété de la compagnie Irving, repose depuis 25 ans à environ 65 kilomètres au nord-est de l'Île-du-Prince-Édouard et le gouvernement fédéral voulait le sortir de là pour mettre un terme au péril environnemental potentiel qu'il représentait. Une opération estimée à 12 millions \$.

La ministre Copps a indiqué que les travaux seraient reportés d'un an après la mi-août

Ce ne serait qu'en juillet dernier que la compagnie Irving aurait clairement avisé de la présence de BPC au bord de la barge. Une consultation a alors été menée au terme de laquelle la ministre a annoncé sa décision de conserver le plan initial en faisant valoir, notamment, qu'il n'y avait aucune raison de

croire que des BPC seraient libérés au moment du renflouage.

À la suite de la décision du juge Richard, deux avenues s'offrent aux parties dans ce dossier. La ministre fédérale Copps pourrait, de son propre gré, décider de procéder à une évaluation environnementale tenant compte cette fois de la présence des BPC. Sinon, la Société pour vaincre la pollution devra poursuivre sa lutte devant la cour fédérale pour démontrer que l'actuel plan de renflouage doit être abandonné parce qu'il constitue une menace sérieuse à l'environnement marin si des BPC étaient libérés accidentellement au cours de l'opération.

M. Green estime que le gouvernement fédéral devrait saisir l'occasion «pour refaire correctement ses devoirs en essayant de trouver la façon la plus sécuritaire pour régler le problème que représente l'Irving Whale», a-t-il ajouté.

M. Green espère que «le camp fédéral sera raisonnable et fera ce qu'il n'a pas fait, une évaluation sérieuse».

Il y a quelques semaines, la ministre Copps a indiqué que si le renflouage n'avait pas lieu avant la mi-août, toute l'opération devrait être retardée d'un an parce que le remorquage jusqu'à Halifax devait se faire avant les orages d'automne.

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION

Augmenter de 25% le temps de présence des enseignants à l'école

La Fédération des commissions scolaires propose un virage majeur

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

■ QUÉBEC — La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) voudrait augmenter de 27 à 35 les heures de travail à l'école des enseignants. La FCSQ dit proposer ce virage majeur pour que l'école fasse davantage réussir les élèves.

Cette proposition est contenue dans les 12 pistes de solutions suggérées par la FCSQ, à la reprise des travaux de la Commission des États généraux sur l'éducation. La Commission a entamé hier à Québec sa deuxième série d'audiences. Elle y entendra les opinions des organismes nationaux sur les besoins en matière d'éducation, les attentes pour l'école de demain et les contributions nécessaires.

Dans son mémoire, la FCSQ s'en prend fréquemment à la convention collective qui «sclérose l'école publique du Québec». La FCSQ estime que la convention collective a conduit à une tâche d'enseignement trop cloisonnée. La convention prévoit 27 heures de travail au lieu assigné et aux

moments déterminés pour chaque enseignante et enseignant par la commission scolaire ou la direction de l'école. À l'intérieur de ces 27 heures, 23 heures par semaine d'enseignement sont prévues au préscolaire et au primaire et 20 heures par semaine d'enseignement au secondaire.

En exigeant une semaine de 35 heures à l'école, la FCSQ croit que l'école pourrait mieux définir son plan de services (récupération, étude dirigée, activités, contact maître-élèves, communications avec les parents). Selon Mme Diane Drouin, présidente de la FCSQ, il serait plus facile de parler du cas du petit Pierre si l'enseignant était à l'école plutôt qu'à la maison.

Mme Drouin ne cache pas qu'une ré-

cente étude du ministère de l'Éducation a relevé que les enseignants consacraient 40 heures par semaine à leur travail. Elle veut simplement qu'ils en passent 35 à l'école.

La FCSQ souhaite également augmenter l'imputabilité des mandataires. Elle suggère donc de procéder de façon systématique à l'évaluation des enseignants et du personnel et de confier à un organisme externe l'évaluation des écoles. «Un diplôme n'accorde pas une étiquette compétence reconnue, chaque personne doit le devenir, le prouver et maintenir cette compétence», a affirmé la présidente.

En tant qu'ancien dirigeant syndical d'une fédération d'enseignants, le coprésident de la Commission des États généraux, M. Robert Bisailon, a ma-



Diane Drouin

nifesté une certaine réserve sur le souhait de la FCSQ d'accroître la présence à l'école des enseignants. M. Bisailon parle même de «déséquilibre» entre ce que la FCSQ demande aux enseignants et ce que cela peut leur apporter en retour.

La présidente de la FCSQ admet que sa proposition ne sera pas accueillie de gaieté de coeur. Elle rappelle cependant que les enseignants réclament souvent plus de participation et d'autonomie à l'école.

Le mémoire de la FECS est celui qui a suscité le plus de questions chez les commissaires. Ils s'interrogent sur la décentralisation, la délégation de pouvoirs, le financement, le type de gestion et la participation aux élections scolaires. Le coprésident Bisailon a d'ailleurs rappelé que l'existence des commissions scolaires était un enjeu du débat actuel sur l'éducation.

INQUIÉTUDES

En début de journée, la Fédération des comités de parents de la province

de Québec avait mentionné qu'elle s'inquiétait du remplacement des commissions scolaires par d'autres instances municipales. Les parents rejoignent aussi la FCSQ lorsqu'ils réclament une évaluation de toutes les catégories de personnel.

De son côté, la Fédération des associations de l'enseignement privé a réclaté que l'État revoit les règles de la fiscalité pour accroître l'accessibilité des enfants à l'école privée. Elle préconise entre autres que les parents obtiennent un crédit d'impôts pour les coûts de la résidence-pensionnat de leurs enfants. Elle voudrait aussi que l'État subventionne tous les services de transport des écoliers du réseau privé.

Selon la présidente de la fédération, Mme Rolande Coderre, l'État doit aller dans ce sens s'il veut maintenir la liberté des parents de choisir l'école de leurs enfants.

À l'instar du réseau public, la Fédération revendique aussi plus d'autonomie et plus de responsabilités.

...je l'ai eue, ma Chevrolet.



Chevrolet Cavalier



Chaque achat vous conduit vers une GM neuve.

Futée la Carte VISA* GM. Non seulement c'est la seule VISA au Canada sans frais annuels, mais chaque fois que vous l'utilisez, vous obtenez une prime de 5% sur chaque dollar dépensé, applicable à l'acquisition ou la location de votre prochain

véhicule GM neuf, que ce soit une voiture, un camion ou une fourgonnette. Si vous n'avez pas encore votre Carte GM, composez vite le 1 800 461-3279†. **CLIC CLIC. VROUM VROUM.**

CHEVROLET • GEO • OLDSMOBILE • CADILLAC • PONTIAC • BUICK • CAMION GMC • SATURN • SAAB • ISUZU

Jusqu'à concurrence de 500\$ par année par titulaire de La Carte ou de 3500\$ sur sept ans.

Les règles du Programme de La Carte GM s'appliquent.

*Banque TD et GM, usagers agréés des marques. †Sur approbation de crédit.

DÉPLOIEMENT DES TROUPES VERS GAGETOWN

L'armée ne veut pas être accusée de faire de la provocation référendaire

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Soucieuse de ne pas provoquer de nouveaux incidents avec le gouvernement Parizeau, la Défense nationale a pris les grands moyens pour faire connaître l'itinéraire des nombreux soldats et véhicules qui se dirigent cette semaine vers la base de Gagetown, au Nouveau-Brunswick.

Le directeur régional des affaires publiques du ministère de la Défense pour le Québec, le major Réjean Duchesneau, a expliqué hier au SOLEIL que le déplacement des troupes vers la base d'entraînement a été largement médiatisé pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté sur les manoeuvres des Forces armées.

En cette période pré-référendaire, l'armée marche sur des oeufs et ne veut surtout pas être accusée de manoeuvre de provocation, comme ce fut le cas le 9 août.

Le premier ministre Jacques Parizeau a effectivement qualifié d'«opération de pure provocation» un exercice militaire avec hélicoptères et simulation d'attaques à la grenade tenu en pleine nuit dans le parc industriel d'Anjou.

«Si nous savons qu'une ville en particulier sera touchée et que la circulation peut être perturbée, nous l'avisons et nous émettons un communiqué, explique le major Duchesneau. Mais là, comme il y a eu les problèmes avec les hélicoptères il y a deux semaines à Montréal (Anjou), nous n'avons pris aucune

chance de nous faire accuser de quoi que ce soit et nous avons fait un blitz d'information.»

Même si le premier ministre Jean Chrétien avait répondu d'un «bof» aux accusations de Jacques Parizeau, il est évident qu'Ottawa prend ses précautions pour ne pas provoquer de nouveaux incidents.

Rappelant que les Forces armées canadiennes avaient également tenu des exercices durant la campagne référendaire de 1980, M. Parizeau demandait au fédéral de se «tenir tranquille» cet automne.

À partir de ce matin et jusqu'au 7 septembre, des troupes partiront des bases de Petawawa et Kingston, en Ontario, et de Valcartier en direction du Nouveau-Brunswick.

Au total, 1780 militaires et 890 véhicules quitteront l'Ontario vers Montréal,

se dirigeront ensuite vers Québec par l'autoroute 40, puis termineront leur périple vers Gagetown. La base de Valcartier fournira quant à elle un contingent de 1000 soldats et 155 véhicules pour l'exercice Venom Strike en vue de l'éventuel retrait des troupes des Nations unies de l'ex-Yougoslavie.

Les soldats reprendront le chemin inverse vers leurs bases du 24 août au 30 septembre, vraisemblablement au tout début de la campagne référendaire.

TAPAGE MILITAIRE À ANJOU

Une manoeuvre de l'unité antiterroriste

MONTRÉAL (PC) — Un exercice militaire nocturne à la suite duquel Jacques Parizeau a accusé le gouvernement fédéral de se livrer à une provocation pré-référendaire a été mené par la Force d'opération interarmée 2, soit l'unité militaire secrète antiterroriste.

Même certains officiers s'inquiètent du fait que le grand secret dont s'entoure l'unité puisse entraîner des surprises déplaisantes, en sapant le soutien accordé aux Forces armées.

«C'est tout ce qui nous manquait en ce moment — Parizeau partait à la une des journaux en train de se plaindre des Forces armées», a grommelé un officier qui a requis l'anonymat.

L'exercice, qui a eu lieu au milieu de la nuit du 9 août avec la participation d'hélicoptères Twin Huey et au cours duquel ont été lancées des grenades à fai-

re sauter le tympan, a réveillé une foule de résidents d'Anjou et soulevé l'ire du premier ministre Parizeau.

Le premier ministre Jean Chrétien a déclaré ne rien savoir au sujet de l'exercice et noté que les Forces armées se livrent à des manoeuvres tout le temps.

De source militaire, on a affirmé que la Force d'opération interarmée 2 ne risquait probablement pas d'effectuer un exercice au Québec d'ici la tenue du référendum.

La Force d'opération interarmée 2 a été créée lorsque les militaires ont hérité des responsabilités antiterroristes détenues par la GRC jusqu'en 1993. Dans le but de protéger la force, son importance, ses armes, son entraînement et le nom du lieutenant-colonel qui la commande ne sont pas rendus publics. Elle est basée près d'Ottawa.

EN BREF

Les Inuit tiendront leur propre référendum

En plus de participer au référendum québécois sur la souveraineté, les Inuit du Québec tiendront leur propre référendum et il aura lieu avant celui du gouvernement Parizeau. C'est ce qu'a annoncé, hier, leur chef Zebedee Nungak, au terme de l'assemblée annuelle des Inuit Tapirasiat du Canada. «Nous ne laisserons personne d'autre que nous décider de notre statut politique» a déclaré hier M. Nungak. Ce référendum sera l'un des deux référendums autochtones qui auront lieu cet automne au Québec, dans la foulée du référendum sur la souveraineté organisé par le gouvernement Parizeau. Le deuxième référendum sera tenu par le peuple cri du Québec. Au départ, les Inuit du Québec devaient ignorer le référendum québécois et participer à un référendum couvrant l'ensemble des 52 communautés inuit vivant dans l'Arctique canadien. Mais la stratégie a été changée pour des raisons de temps, d'argent et de logistique. On ne sait pas quelle sera la question posée aux Inuit, donc sur quoi au juste ils se prononceront. À ce sujet, M. Nungak dit vouloir attendre de voir la question du gouvernement Parizeau. (PC)

La campagne à la Chambre des communes

La Chambre des communes sera l'un des théâtres de la prochaine campagne référendaire, promet le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard: «On va aller là pour mener la campagne référendaire. On va ne parler que de ça, à moins qu'un dossier important ne requière notre attention immédiate. Je vais faire du cinq jours sur cinq à Ottawa.» Son propos a été repris hier par le premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, qui a convenu que M. Bouchard «devra passer son temps à la Chambre des communes», car en convoquant le Parlement pendant la campagne référendaire, «Jean Chrétien a défini une partie du rôle de M. Bouchard». Les 53 députés du Bloc québécois entreprennent à Rivière-du-Loup, à compter d'aujourd'hui, une réunion de deux jours pour mettre au point leur stratégie en vue de la reprise des travaux de la Chambre des communes le 18 septembre. (PC)

Le Parti réformiste «opposé à mort» à un statut spécial

Jean Chrétien fait preuve d'habileté politique en se montrant ouvert à de futures négociations constitutionnelles mais le statut de société distincte pour le Québec ne devrait pas être sur la table, croit le critique en matière d'unité nationale du Parti réformiste. «Vous ne voulez pas suggérer qu'il n'y a pas de place pour le dialogue, pas de place pour discuter ces choses, parce qu'en fait il y en a», a déclaré hier Stephen Harper. Mais le Parti réformiste demeure «opposé à mort à un statut spécial». Jean Chrétien a ouvert la porte à des négociations constitutionnelles en indiquant qu'il prendrait au sérieux la conférence des premiers ministres qui doit être organisée en 1997 pour discuter de la formule d'amendement de la Constitution. Le député Harper considère que Jean Chrétien devait trouver une façon élégante de se sortir du problème créé par le chef libéral québécois Daniel Johnson lorsqu'il a annoncé qu'il demanderait des changements constitutionnels majeurs si le Québec rejette la séparation. La solution a été de donner une importance nouvelle à la conférence de 1997. M. Harper considère que les gouvernements sont limités dans la façon dont ils peuvent satisfaire à la fois la demande de Daniel Johnson, qui exige un statut de société distincte pour le Québec, et celle d'un veto sur les changements constitutionnels. (PC)

Un été chaud,
une offre rafraîchissante!Temps d'antenne illimité en soirée
Temps d'antenne illimité le week-end

Faites vite : l'offre prend fin le 31 août prochain!

Voici le
nouveau
forfait
Les loisirs
Amigo

Abonnez-vous pour une période d'un an au nouveau forfait **Les loisirs Amigo** de Cantel à 35,95 \$* par mois et, pour un temps limité, ne payez aucuns frais de mise en service. De plus, vous profitez de temps d'antenne local illimité en soirée et tout le week-end, sans frais. Vous pouvez également choisir

votre téléphone parmi une vaste gamme de marques et de modèles dont le portatif Audiovox MVX400 à seulement 129,95 \$.



Oui, vous avez bien lu! Grâce au temps d'antenne illimité le week-end et les soirs de semaine à partir de 18h, vous pouvez parler à loisir... sans frais supplémentaires.

Ne laissez pas cette occasion passer : la quantité de téléphones est limitée et, comme toute bonne chose, notre offre ne dure qu'un temps!

CANTEL :
le service cellulaire
de qualité supérieure

- Un choix supérieur avec la plus vaste gamme de téléphones de marques reconnues;
- Une technologie supérieure offerte par la seule compagnie nationale de téléphonie cellulaire numérique;
- Un service supérieur assuré par une chaîne nationale de 130 centres de communications.

Audiovox
MVX400
129,95 \$

CANTEL

CANTEL Centres de communications

QUÉBEC
2700, rue Jean Perrin
Bureau 101
(418) 843-0000

LÉVIS
126, boul. du Président Kennedy
(418) 838-9844

CHICOUTIMI
1021, boul. de l'Université Est
(418) 690-0535

STE-FOY
2095, boul. Charest Ouest
Bureau 109
(418) 684-8884
3062, boul. des Quatre-Bourgeois
(418) 651-1423

*Hé Amigo! même si ce texte est écrit en tout petit, il est grand temps de vous rendre à l'une des adresses ci-dessus car les quantités sont limitées! Vous n'avez simplement qu'à vous abonner pour un (1) an. De plus, il n'y a aucuns frais de mise en service, une valeur de 108\$. Cette offre s'adresse uniquement aux nouveaux abonnés, sous réserve d'approbation de crédit. Bien sûr, les frais d'interurbain et de service de déplacement, de même que les taxes, sont en sus. N'attendez plus pour vous rendre chez l'un de nos très sympathiques agents agréés car notre offre prend fin le 31 août 1995.

CLUB DE GOLF
L'ALBATROS
DE SAINT-FOY INC.
Golf
en ville
SPÉCIAL
D'AUTOMNE
Voiture gratuite
pour 18 trous
(2 x 9 trous) en occ. double
Café de la Gare
maintenant ouvert
Qualité des verts exceptionnelle / Lac de pratique
871-1818

Les villes pourront taxer les immeubles non résidentiels

La Cour d'appel renverse la décision de la Cour supérieure

■ MONTRÉAL (PC) — Les villes ont le droit d'imposer une « surtaxe » sur les immeubles non résidentiels, conclut la Cour d'appel du Québec. Dans une décision unanime rendue publique hier au palais de justice de Montréal, le plus haut tribunal au Québec casse la décision de la Cour supérieure déclarant cette surtaxe inconstitutionnelle.

En cessant de subventionner le transport en commun, le gouvernement du Québec avait donné aux municipalités un nouvel outil fiscal pour combler cette perte de revenus, en 1993. Avant, le commerçant devait payer une « taxe d'affaires ». Cette taxe a été abolie, et la Ville a taxé les propriétaires d'immeubles commerciaux. Les propriétaires étaient censés récupérer l'argent en refilant une augmentation de loyer à leurs locataires commerciaux.

Mais la nouvelle surtaxe représentait une facture beaucoup plus salée que la taxe d'affaires. Les propriétaires étaient tenus responsables du paiement de la surtaxe, et devaient se débrouiller pour se faire rembourser. Les propriétaires se sont regroupés pour lutter contre la surtaxe, et des manifestations tapageuses ont eu lieu devant l'hôtel de ville de Montréal en 1993. Plusieurs autres municipalités ont également imposé une surtaxe. Et les commerçants ont entrepris une bataille judiciaire pour la faire annuler.

Le 29 septembre 1993, le juge Pierre

Tessier, de la Cour supérieure, donnait raison à un certain nombre de propriétaires et déclarait la surtaxe inconstitutionnelle. Le juge avait conclu que la surtaxe était une « taxe indirecte », même si elle a pour base l'évaluation foncière et est à la charge du propriétaire. Le vrai payeur visé par la loi, au fond, c'est le locataire, concluait le juge Tessier. Or, la Constitution (l'AANB de 1867) prévoit que seul le gouvernement fédéral a la compétence pour établir une taxe indirecte.

La Cour d'appel voit les choses autrement. La loi n'oblige pas le propriétaire à refiler la facture au locataire, écrit le juge en chef Pierre Michaud. Elle favorise seulement la transmission de la taxe. La loi du marché fera que le locataire paiera la taxe, comme il paierait pour des réparations. La Constitution de 1867 interdit aux provinces les taxes indirectes afin de garantir la libre circulation des biens, rappelle le juge Michaud, et les objectifs de la surtaxe ne viennent pas en contradiction avec cette visée.

AFFAIRE BERNARDO

Karla Homolka a forgé son témoignage à partir d'un film, se défend son ex-mari

■ TORONTO (PC) — Karla Homolka a inventé une histoire « bizarre », s'inspirant d'un film et d'une autre affaire de meurtre afin de passer pour une victime, a déclaré hier Paul Bernardo à son procès pour meurtres.

« Elle essaie de redéfinir toute la relation », a soutenu Bernardo, niant les affirmations de son ex-épouse à l'effet qu'il voulait enlever une autre fille et forcer Homolka à la tuer.

« Après Kristen French... nous ne voulions plus jamais refaire ça », a-t-il déclaré durant son cinquième jour de témoignage.

Cet ancien comptable, qui a admis avoir enlevé et violé Kristen et Leslie Mahaffy mais a nié les avoir tuées, a prétendu que presque toutes les scènes dans lesquelles Homolka a déclaré au tribunal avoir été battue n'ont jamais eu lieu.

Homolka a raconté que Bernardo l'avait battue et fait du chantage pour qu'elle l'aide lors des deux agressions sexuelles. À la suite d'un accord avec la Couronne, elle purge 12 ans de prison pour homicide.

Bernardo a nié l'avoir battue avec une ceinture et l'avoir forcée à le supplier de l'agresser. Sa description d'un épisode où elle aurait été frappée dans un stationnement, durant un orage, ressemble curieusement à une scène du film *Wall Street*, a fait remarquer

l'accusé au procureur Ray Houlahan.

Bernardo a aussi rejeté l'accusation d'Homolka selon laquelle il aurait voulu enfoncer un clou dans le pneu de l'automobile d'une femme pour qu'elle s'arrête et qu'il puisse l'enlever.

« Le clou dans le pneu, c'est exactement l'affaire Lynda Shaw. Peut-être que c'est là qu'elle l'a pris », a-t-il dit.

Le corps poignardé et brûlé de Lynda Shaw, une étudiante en génie de l'université Western Ontario, a été retrouvé dans un champ en 1990, après qu'elle se fût arrêtée pour changer un pneu. La police a cru que sa voiture avait été trafiquée alors qu'elle s'était arrêtée à un restaurant.

Bernardo a expliqué ainsi les ecchy-

moses et blessures dont Homolka l'a accusé.

« Elle a eu un doigt cassé, mais c'était le chien ». Homolka avait affirmé que son doigt s'était cassé lorsqu'elle avait tenté de se protéger des coups de Bernardo. Celui-ci a aussi prétendu qu'elle avait les yeux rouges après avoir nagé dans le lac Ontario, et non parce qu'il l'avait battue.

COMME LES BEAUX-PARENTS

Homolka aimait se qualifier de noms dégradants. Nous ne faisons que copier ses parents, a ajouté Bernardo.

« M. Homolka traitait toujours Mme Homolka de « face de salope » (slutface)... Nous avons transposé cela dans notre mariage; c'était amusant ».

Me Houlahan a interrogé l'accusé au sujet d'une vidéo montrant Bernardo et Homolka ayant une relation sexuelle avec une prostituée américaine. Bernardo a reconnu avoir fait un geste vers Homolka en disant à la prostituée qu'il aimait les filles soumises.

« Sexuellement, j'étais habitué aux femmes soumises ». Mais, a-t-il ajouté, il « aimait le fait que Karla était très forte » dans le reste de leur relation.

Bernardo a plaidé non coupable à deux accusations de meurtre au premier degré et à sept autres accusations relatives à Kristen French et Leslie Mahaffy.



Karla Homolka

Ministres péquistes divisés sur une loi antigangs

MONTRÉAL (PC) — L'adoption d'une loi anti-gangs ne fait pas l'unanimité au sein du gouvernement péquiste. La ministre de l'Emploi Louise Harel et le ministre de la Sécurité publique Serge Ménard ont exprimé des avis divergents, hier, sur la pertinence d'une telle loi pour lutter contre le crime organisé à Montréal.

Le ministre Ménard croit que l'adoption d'une loi antigangs est une « fausse solution ». De son côté, la ministre Harel s'est associée hier à une démarche des résidents de son comté, la signature d'une pétition qui demande au ministre fédéral de la Justice Allan Rock, d'adopter dans les plus brefs délais une loi antigangs. La pétition fait suite à la mort de Daniel Desrochers, 11 ans, victime de l'explosion d'une voiture piégée liée à la guerre des gangs qui sévit à Montréal.

Le texte de la pétition souligne que « les forces policières ne disposent pas des outils et des lois nécessaires pour mettre en échec les organisations criminelles ».

RÉSULTATS

Banco Tirage du 95/08/21

1	4	5	9	13
15	18	26	30	31
35	41	42	43	44
46	53	56	61	65

Prochain tirage: 95/08/22
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité. 257059

Vous l'attendiez, elle est arrivée !
La grande liquidation des Grand Cherokee 1995



36. véhicules pour livraison immédiate. Rabais considérables.
MAISONNEUVE
Jeep Eagle

138, Maisonneuve
47, boul. René-Lévesque Est (à côté du Grand Théâtre)
529-8135

0.75 %
Calculateur Plus
Banque Royale

0.50 %
Multi-Options
CIBC

Vous tournez en rond, à la recherche d'un compte d'épargne digne d'intérêt ?

0.25 %
Compte d'épargne stable à intérêt quotidien
Caisse populaire Desjardins

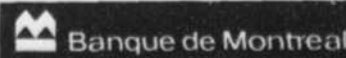
0.25 %
Épargne à intérêt quotidien
Banque Nationale

Allez droit à la Banque de Montréal

4.00 % Compte d'épargne *En tête*^{MD} de la Banque de Montréal

Pourquoi des milliers de Canadiens transfèrent-ils leurs épargnes dans un compte d'épargne *En tête*^{MD} de la Banque de Montréal ? Disons simplement qu'ils recherchent un meilleur climat financier (après tout, être près du zéro, ce n'est jamais agréable). Alors, si votre compte d'épargne rapporte peu d'intérêt, pensez à ouvrir un compte d'épargne *En tête*. Pour les soldes de \$5,000 et moins, il offre le taux d'intérêt le plus élevé, et de loin, com-

paré à ceux des comptes d'épargne indiqués plus haut. De plus, vous touchez de l'intérêt sur chaque dollar, chaque jour. Jusqu'ici, plus de 200,000 Canadiens ont déjà ouvert un compte d'épargne *En tête* et ils y trouvent leur intérêt. Passez à la Banque de Montréal la plus près et ouvrez un compte d'épargne *En tête*. Après tout, c'est de votre argent qu'il s'agit.



Oui, c'est possible.

Des taux d'intérêt plus élevés peuvent s'appliquer aux soldes plus élevés. L'intérêt est calculé sur le solde quotidien de fermeture et versé mensuellement.
MD Marque déposée de la Banque de Montréal. MC Marque de commerce de la Banque de Montréal. Pour le Calculateur Plus de la Banque Royale, le taux indiqué s'applique aux soldes allant de \$3,000 à \$5,000.
Pour le Multi-Options de la CIBC, le taux indiqué s'applique aux soldes allant de \$1,000 à \$5,000. Les taux peuvent être plus bas sur des soldes moins élevés.

LE MONDE

Attentat suicide à Jérusalem: six morts

■ JÉRUSALEM (AP, AFP) — Un attentat à la bombe, revendiqué par le groupe islamiste Hamas, a fait six morts et plus de 100 blessés, hier matin à l'heure de pointe dans un autobus de Jérusalem. L'auteur de l'attentat, qui pourrait être une femme, a été tué dans l'explosion.

Première conséquence de cet acte de terreur, le premier ministre Itzhak Rabin a suspendu les négociations sur l'extension de l'autonomie palestinienne en Cisjordanie et ordonné le bouclage, jusqu'à nouvel ordre, des accès à la bande de Gaza et la Cisjordanie. Le président de l'OLP Yasser Arafat a exprimé sa «vive et totale condamnation» de l'attentat.

La déflagration, due selon les premières constatations à une bombe artisanale contenant l'équivalent de

trois à quatre kilos de TNT, s'est produite à l'arrière d'un autobus, dans le quartier nord de Ramat Eshkol, non loin du lycée René-Cassin dont les vitres ont volé en éclats. L'arrière de l'autobus 26 a été entièrement détruit par l'explosion. Un autre autobus qui se trouvait à côté a pris feu. Le conducteur du 26 a expliqué que la plupart de ses passagers étaient des étudiants se rendant à l'Université du mont Scopus.

Tamara Rosenberg, une Lyonnaise

venue étudier l'hébreu, dit avoir échappé de justesse à la mort. Elle s'est levée avec une amie, pour changer de place et s'installer à l'avant du bus, quelques secondes avant l'explosion.

Orli Ben-Yamini, un Israélien de 20 ans, raconte que la panique s'est emparée des passagers. «Les gens hurlaient et se piétinaient les uns les autres. J'ai été blessé par des débris de verre projetés par le souffle.» Les membres d'une société juive orthodoxe, vêtus de gilets de sécurité orange par-dessus leur long manteau noir traditionnel, ont ramassé des lambeaux de chair parmi les débris éparpillés sur la chaussée.

La police pense à un attentat suicide, qui pourrait avoir été commis par une

femme. Deux cadavres non identifiés, ceux d'une femme et d'un homme, pourraient en apporter les confirmations après autopsie.

Des manifestations ont éclaté dans les minutes après l'attentat et des policiers ont été déployés dans le secteur, à proximité des quartiers arabes, pour prévenir des représailles contre la population arabe.

«Mort aux Arabes! Vengeance!» criaient les manifestants que la venue du président Ezer Weizman, pourtant populaire en Israël, n'a pas réussi à calmer. «Traître!, Assassin!» reprenait de plus belle la foule, à l'adresse cette fois du premier ministre Rabin.

La responsabilité de l'attentat a été revendiquée au nom du Hamas, dans

un appel téléphonique au service en arabe de la radio nationale. L'interlocuteur anonyme a dit parler pour les Brigades de Yehiya Ayyash. Connus sous le pseudonyme «l'ingénieur», Ayyash est soupçonné d'être à l'origine de la plupart des attentats contre l'État hébreu.

Les États-Unis, dont une ressortissante de 46 ans se trouve parmi les victimes, ont affirmé que l'attentat ne devait pas remettre en cause le processus de paix. Le président Clinton a assuré que les «ennemis de la paix ne réussiront pas». Paris, Ottawa et Londres ont également condamné «cet acte de lâcheté contre des innocents», selon l'expression du ministre canadien André Ouellet.

TERRORISME EN FRANCE

Un suspect arrêté

■ PARIS (AFP) — Un fondamentaliste algérien a été arrêté hier à Stockholm par la police suédoise dans l'enquête sur l'attentat du métro St-Michel à Paris le 25 juillet qui avait fait 7 morts et 84 blessés, a-t-on appris hier de sources proches de l'enquête française.

C'est à la demande du juge antiterroriste français Jean-François Ricard, chargé du dossier de l'attentat, que cet homme, Abdessabour, connu aussi sous le nom d'Abdelkrim Deneche, a été interpellé hier, interrogé et placé en détention provisoire, ont indiqué les mêmes sources en précisant qu'il s'agissait d'un militant du GIA (Groupe islamique armé) algérien.

L'un des principaux témoins dont dispose la police française aurait identifié la photo d'Abdessabour comme celle de l'individu suspect présent peu avant l'explosion dans la station de métro précédant celle de St Michel, ont encore indiqué ces sources.

Le juge Ricard s'était rendu discrètement à Stockholm vendredi, accompagné de membres de plusieurs services de police français. Mais il n'a pas participé directement à l'interrogatoire d'Abdessabour, toujours selon des sources proches de l'enquête. Selon les résultats qui en seront tirés, il pourrait être amené à demander l'extradition du suspect.

De nombreuses coupures de presse relatives à l'attentat du métro St Michel se trouvaient au domicile suédois du suspect, qui a été perquisitionné. Trois jours après l'explosion au métro Saint-Michel, l'exemplaire du bulletin clandestin islamique *El-Ansar* distribué après la prière du vendredi à Stockholm avait mentionné l'attentat à la «une».

Les autorités suédoises ont observé hier un mutisme total sur cette affaire et refusaient notamment de confirmer l'arrestation du suspect algérien. Mais la télévision nationale suédoise a donné certains détails. Selon elle, le suspect a été interpellé hier matin peu avant 07H00 à son domicile dans la banlieue sud de Stockholm, où il réside avec son épouse et leurs deux enfants. Il a été interrogé toute la journée par la police suédoise et son audition, ainsi que celle de son épouse, se poursuivait hier soir, a ajouté la chaîne publique citant des sources proches de la police.

L'arrestation de ce suspect à Stockholm paraît constituer un premier progrès concret pour les enquêteurs français qui, dès le lendemain de l'explosion meurtrière, avaient privilégié la piste des extrémistes intégristes algériens.

C'est la même hypothèse qu'ils ont retenue pour le second attentat perpétré jeudi dernier place de l'Étoile à Paris et qui a fait 17 blessés, dont 11 touristes étrangers. Deux d'entre eux, une sexagénaire britannique et un jeune Italien de 8 ans, sont toujours hospitalisés.

Les autorités françaises continuent à craindre d'autres attentats dans la capitale malgré le renforcement de la surveillance policière de tous les lieux publics. Depuis 48 heures les précautions ont été accrues dans les grandes gares parisiennes et ces mesures vont être étendues aux gares de toutes les grandes villes: les voyageurs seront «filtrés» sur les quais et leurs bagages fouillés par des agents des chemins de fer (SNCF) accompagnés de policiers et de douaniers.

Interpol recherche l'ex-président Garcia

LIMA (AFP) — Un mandat d'arrêt international contre l'ex-président péruvien Alan Garcia (1985-1990), réfugié en Colombie et poursuivi dans son pays pour enrichissement illicite et corruption, a été émis la semaine dernière au Pérou, a-t-on appris hier de source policière. Le mandat d'arrêt, classé prioritaire, demande l'arrestation immédiate de M. Garcia où qu'il se trouve, a affirmé un porte-parole d'Interpol à Lima.

Le Congrès péruvien a voté en avril dernier la levée de l'immunité et la mise en accusation de l'ancien président, soupçonné d'avoir reçu plus d'un million \$ entre 1989 et 1990 pour attribuer les travaux de construction d'un métro aérien à une entreprise italienne.

Un ancien ami de M. Garcia, l'homme d'affaires Alfredo Zanatti, actuelle-

ment en détention, a négocié avec le gouvernement du président Alberto Fujimori une réduction de peine en échange d'informations impliquant l'ancien chef de l'État.

M. Garcia avait fui le Pérou pour se réfugier en Colombie car il craignait d'être arrêté dans la nuit du 5 avril 1992 lorsque le président Fujimori avait procédé à un coup d'État interne.



L'ex-dirigeant péruvien en 1989

Un avion s'écrase en Géorgie: trois victimes



Un avion d'Atlantic Southeast Airlines, reliant Atlanta et Gulfport, au Mississippi, s'est écrasé hier en Géorgie, faisant trois morts et 26 blessés, selon l'Administration fédérale de l'aviation (FAA). L'appareil, un Embraer 120, transportait 26 passagers et trois membres d'équipage, a précisé le porte-parole de la FAA, Christy Williams. L'accident s'est produit vers 13h, soit environ 45 minutes après le décollage.

Moscou prend le relais en Bosnie

■ ZAGREB (AFP) — Moscou a pris, hier avec une visite à Zagreb de son émissaire Alexandre Zotov, le relais de Washington dans les efforts de paix, suspendus momentanément par la mort accidentelle samedi de trois diplomates américains chargés du dossier bosniaque.

M. Zotov, émissaire du président russe Boris Eltsine pour l'ex-Yougoslavie, a été pressé, par le président croate, Franjo Tudjman, et par le ministre bosniaque des Affaires étrangères, Muhamed Sacirbey, d'influer sur Belgrade et les Serbes de Bosnie pour éviter une escalade du conflit.

Sa mission est placée sous le signe des dernières propositions de paix américaines que le secrétaire d'État adjoint, Richard Holbrooke, avait entrepris, mardi dernier, de présenter aux principaux protagonistes à Zagreb, Belgrade et Sarajevo, avant de voir sa mission interrompue par la mort de ses collaborateurs.

L'émissaire russe, qui doit suivre le même itinéraire, a manifesté un certain optimisme après sa rencontre d'hier avec le président Tudjman, selon l'agence croate Hina. «Je pense que nous pouvons espérer quelques progrès sur la voie de la normalisation» de la situation en ex-Yougoslavie, a-t-il déclaré, faisant part de son «sentiment que Zagreb est prêt à contribuer à avancer de manière si-

gnificative vers un règlement raisonnable» du conflit.

Tant Zagreb que Sarajevo voient un possible début de règlement négocié dans la reconnaissance mutuelle de la Croatie, de la Bosnie et de la République fédérative de Yougoslavie (RFY: Serbie et Monténégro).

Depuis que l'armée croate a repris la menace d'une nouvelle offensive pour rétablir son autorité en Slavonie orientale, encore contrôlée par les Serbes, et pour neutraliser les canons serbes qui menacent la région de Dubrovnik (sud de la Croatie) depuis Trebinje, dans le sud de la Bosnie.

Le chef de la diplomatie bosniaque a indiqué que Moscou s'opposerait à un éventuel recours à des mesures radicales pour amener les Serbes de Bosnie à accepter le plan de paix qui leur accorde 49% du territoire de la Bosnie alors qu'ils en contrôlent davantage en dépit de la perte de deux villes dans le sud-ouest de la Bosnie.

Sarajevo, selon M. Sacirbey, insiste précisément sur l'acceptation de ce plan par les Serbes, «non pas parce que nous pensons que la guerre va continuer ou parce nous demandons la levée de l'embargo et des frappes aériennes de l'OTAN, mais parce que nous voulons éviter que les Serbes obtiennent le gel de la situation sur le terrain», a-t-il souligné, toujours selon Hina. Lui ne pense pas en effet que la clé du problème se trouve à Belgrade.

EN BREF

INDE

Bombay devient Mumbai

Pour beaucoup d'Indiens, Bombay signifie argent et commerce; pour les Occidentaux il se traduit par misère et surpopulation. Mais pour tout le monde, il ne veut en fait plus rien dire: la capitale indienne de la finance, mégapole de 12 millions d'habitants, change de nom et s'appelle désormais Mumbai. Cette nouvelle dénomination, empruntée à une déesse hindoue, a été ordonnée par le parti hindou conservateur Shiv Sena qui a pris en mars dernier le contrôle de l'assemblée du Maharashtra, l'État où se situe la ville. Cette formation a triomphé aux élections de l'aile locale du Parti du congrès en profitant d'une résurgence des sentiments nationalistes des Hindous, qui représentent 83% des 900 millions d'habitants de l'Union. (AP)

ÉTATS-UNIS

Criminels acclamés

Une quarantaine de passants ont acclamé un homme qui, sous la menace d'un pied-de-biche, a contraint une jeune femme à se déshabiller puis l'a pourchassée jusqu'à ce qu'elle saute d'un pont et se noie, a-t-on appris hier auprès de la police de Detroit. Personne n'a tenté de mettre fin à l'agression, qui s'est produite samedi après un accident de la route sans gravité.

Le corps de Deletha Word (photo), 33 ans, a été retrouvé plusieurs heures après, à plusieurs kilomètres du pont près duquel s'est produit le drame. Selon la police, le véhicule de la jeune femme a été impliqué dans un accident avec trois autres véhicules. Deux hommes sont sortis de l'une des voitures. L'un d'eux s'est saisi d'un pied-de-biche et a forcé la jeune femme à se dévêtir jusqu'à ce qu'elle n'ait plus que ses sous-vêtements. Alors que la foule commençait à grossir, l'homme a poursuivi Deletha Word qui s'est jetée dans la rivière Detroit. Deux hommes ont plongé à sa suite mais n'ont pu la sauver. Un homme a été arrêté dimanche mais n'a pas été inculpé. Un autre est recherché. (AFP)



O.J.: le jury n'entendra rien

Le jury du procès pour double meurtre de l'ancien champion de football américain O.J. Simpson n'entendra pas pour l'instant les enregistrements de propos racistes tenus par un policier, selon un arrêt rendu hier par le juge Lance Ito. Le juge a qualifié «d'incohérents» les documents présentés par les avocats de la défense pour justifier l'admissibilité de ces enregistrements comme éléments de preuve. L'existence de ces bandes enregistrées, dans lesquelles le détective Mark Fuhrman utilise des termes injurieux envers les Noirs, les femmes et les Mexicains et affirme à plusieurs reprises avoir fabriqué des preuves, a déclenché une vive polémique sur l'attitude de la police de Los Angeles. Le chef de la police de la ville, Willie Williams, a promis une enquête. (AFP)

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II
Président et Éditeur GILBERT LACASSE
Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON
Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

ÉDITORIAL

Goldbloom hors de ses plates-bandes

Toujours repu de bonnes intentions, incapable de méchanceté politique, dénué de tout cynisme apparent, le commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom, a commis la semaine dernière un rapport sur les services d'intégration aux immigrants (les Cofis) à reléguer aux plus lointaines oubliettes.

M. Goldbloom reproche en fait au gouvernement québécois de jouer exactement son rôle en matière d'immigration, soit d'expliquer aux nouveaux arrivants la société québécoise, « une société dont le français est la langue commune de la vie publique », pour citer l'introduction du maintenant fameux

Programme général d'intégration linguistique.

« Nous sommes d'avis, écrit le commissaire, que le programme d'intégration linguistique demeure largement axé sur le Québec », après avoir reconnu que le document « fait état du contexte canadien ». Et quoi, alors ? Où est le problème ?

Pour des raisons qui paraissent évidentes mais que de toute évidence le bureau du Commissaire préfère oublier, le Québec a demandé et obtenu un partage exemplaire des compétences en matière d'immigration. Il a choisi de veiller lui-même à l'intégration des immigrants pour contrer le réflexe naturel de l'apprentissage de l'anglais comme seule langue de communication par ces derniers.

Cette oeuvre d'éducation dépasse le mandat du Commissaire aux langues officielles. Une fois le partage des compétences effectué par l'accord Cullen-Couture sur l'immigration de 1978, le gouvernement fédéral n'a plus à se mêler du dossier.

M. Goldbloom, par ce rapport dit d'enquête (quel gros mot, lourd de sens, pour une courte étude de contenu !) démontre une ignorance ou un mépris d'un volet du fédéralisme canadien qui fonctionne bien. Il tombe carrément dans l'odieux lorsque pour établir sa comparaison, il vante les publications fédérales sur l'immigration comme présentant bien la réalité des langues officielles au Canada.

Mais n'a-t-il donc pas relu ses propres rapports ? Sans doute le Québec ne loue-t-il pas la soi-disant dualité linguistique canadienne. Mais le commissaire peut-il nous montrer quel document émanant des autorités fédérales de l'immigration explique les difficultés d'obtenir des écoles, des procès ou de banals services gouvernementaux en français hors du Québec ?

Nul ne peut accuser M. Goldbloom de francophobie. N'oublions pas qu'il a fait partie du gouvernement de Robert Bourassa qui, le premier, a déclaré le français seule langue officielle du Québec. Mais cette manie outaouaise de juger à la même aune le traitement des minorités au Québec et hors du Québec vire à la dérision quand elle incite un individu aussi sérieux à comptabiliser l'utilisation des mots « Québec » et « Québécois » dans un document publié par le gouvernement du... Québec !

Si au moins un seul immigrant pouvait se plaindre d'avoir appris seulement en débarquant à Montréal l'importance de la langue anglaise sur ce continent !

Outrecuidance supplémentaire, M. Goldbloom ressort de sa besace la vieille rengaine voulant que le fédéral ait droit à une genuflection officielle parce qu'il financerait le programme : une fausseté, signalent avec raison les autorités québécoises en rappelant que l'immigration constitue un cas de retrait avec compensation, et non de subvention directe.

Goldbloom ne manque pas de chats à fouetter dans les champs qui le concernent directement. Qu'il s'y limite.



Raymond Giroux

Le commissaire a d'autres chats à fouetter

LE CONTRAT DES BLINDÉS À L'ONTARIO



BERTHIAU

CHRONIQUE POLITIQUE

Les derniers caribous

L'ancien ministre Clément Richard avait qualifié de « caribous » les « purs et durs » qui, au congrès de juin 1984, avaient décrété que la prochaine élection serait référendaire. Un vote pour le PQ serait un vote pour l'indépendance. Et si les Québécois n'en voulaient pas, tant pis, ils n'avaient qu'à voter libéral.

Les « modérés », dont faisait partie M. Richard, trouvaient la démarche suicidaire. D'où la comparaison avec les caribous qui se jettent bêtement dans le torrent. Trois mois plus tard, René Lévesque décidait d'engager le PQ dans une voie diamétralement opposée. Celle du « beau risque ».

Les « caribous » ont survécu tant bien que mal au sein de groupuscules comme le Parti indépendantiste et le Rassemblement démocratique pour l'indépendance. La plupart sont rentrés au bercail péquiste en même temps que Jacques Parizeau.

On aurait pu penser que la race s'était finalement éteinte, mais la réaction de quelques « purs et durs » au nouveau projet de « partenariat » indique qu'elle n'a pas complètement disparu.

Regroupés dans le Cercle Gérard-Godin, des indépendantistes bien connus (Guy Bouthillier, Maurice Champagne, Pierre de Bellefeuille, Gaston Miron et Denis Monière) soutiennent qu'un OUI à la souveraineté-partenariat va « nous enfoncer dans le cul-de-sac d'une interminable négociation constitutionnelle » à l'issue incertaine.

Selon eux, « la question doit conférer à l'Assemblée nationale le mandat clair de déclarer la souveraineté non pas dans les meilleurs délais, non pas après un échec d'éventuelles négociations constitutionnelles, mais le lendemain du référendum ».

On peut avoir le plus grand respect pour ces gens, dont la contribution au débat depuis de nombreuses années est sans doute très estimable. On doit cependant constater que ceux d'entre eux qui se sont aventurés dans l'arène politique n'ont pas eu beaucoup de succès. J'imagine que tous les souverainistes



Michel David

souhaiteraient un OUI clair et net qui permettrait de déclarer immédiatement la souveraineté du Québec, quitte à négocier par la suite de nouveaux arrangements avec le reste du Canada.

Pensez-vous que ça emballerait Jacques Parizeau, cette histoire de partenariat ? Si les stratèges péquistes s'y sont résignés, c'est évidemment que c'est la seule chance d'arracher un OUI. Et si jamais ça passe, ça va être par la peau des dents.

Il y en a dont on se demande vraiment sur quelle planète ils vivent. Prenez par exemple Pierre de Bellefeuille, qui dénonçait dans un livre intitulé *L'ennemi intime* (1992) ce qu'il appelait « l'indépendantisme mou » du PQ. En voici un passage :

« Pour faire l'indépendance, il faudra que le peuple québécois descende dans la rue. Il faudra que des chefs poussés par le courage d'un Boris Eltsine galvanisent la foule. Il faudra qu'à l'instar des Moscovites massés devant les chars d'assaut, nous tenions tête aux Canadiens exaspérés, violents peut-être, mobilisant qui sait ? l'armée contre nous, cette armée que nous avons tant aimée au moment de la crise amérindienne de l'été 1990. »

Un peu de sérieux. Vous imaginez les Québécois « massés devant les chars d'assaut » pour réclamer l'indépendance ? Quant à y être, pourquoi pas Mario Dumont debout sur un tank devant le Parlement ?

L'hiver dernier, un sondage Crop-Environics commandité par Radio-Canada indiquait que les Québécois préféreraient encore — et de loin — le statu quo (51%)

à l'indépendance (39%). Dans ces conditions, la démarche radicale proposée par M. de Bellefeuille et ses amis équivaut à un suicide.

Cela dit, il est bien possible qu'un OUI à la souveraineté-partenariat nous entraîne dans une nouvelle ronde de négociations, dont le résultat pourrait être très différent de ce qui est décrit dans l'entente tripartite du 12 juin.

Depuis l'échec de Meech et Charlottetown, tout le monde prend pour acquis que le Canada anglais n'acceptera jamais de reconnaître le Québec comme « société distincte », encore moins de lui accorder les pouvoirs réclamés dans le rapport Allaire.

C'est vrai qu'il semble présentement fermé à toute discussion. Mais qui sait comment il réagirait au lendemain d'un OUI ? Il accepterait de régler à l'amiable le démantèlement du pays, mais il refuserait quelques concessions qui permettraient d'en préserver l'intégrité ?

Si dans un geste dramatique, le Canada anglais faisait alors des propositions conformes aux « demandes traditionnelles » du Québec, le gouvernement Parizeau pourrait-il refuser d'en discuter, sous prétexte qu'il serait trop tard ? Pourquoi trop tard ?

Politiquement et moralement, on voit mal comment il pourrait refuser de les soumettre à la population, que ce soit au moyen d'une élection ou d'un référendum. Et il y a fort à parier qu'elle les accepterait.

Vu sous cet angle, il y a certainement un risque. Un « beau risque », pourrait-on dire. Mais les souverainistes n'ont plus le choix : c'est ça ou le suicide.

Les membres du Cercle Gérard-Godin devraient méditer sur ce que celui dont ils se réclament disait, en 1984, quand il s'est rangé derrière René Lévesque : « Si on peut marquer des points dans le régime fédéral, marquons-les. Les Québécois ne pardonneraient jamais à un parti ou un gouvernement de manquer une occasion qui serait bonne ».

Une démarche qui équivaut à un suicide

CARREFOUR DES LECTEURS

Un petit train jaune, un petit train vert...

Heureuse gagnante du concours En voiture avec LE SOLEIL et CITF le lundi 7 août, nous avons pris place à bord du train de la gentillesse. En route pour une journée de rêve ! « Tout le charme des trains d'antan », vante le dépliant de publicité. C'est vrai ! Nous avons ri, chanté, mangé, fraternisé, certains ont même dansé. Le train roule à 35 km/heure en moyenne. Une vitesse qui permet d'admirer le paysage, sa flore et sa faune. Une des façons les plus agréables de découvrir cette belle région. Savez-vous pourquoi c'est si beau dans Charlevoix ? Prenez le train, on vous l'expliquera ! On vous le montrera. Merci aux personnes qui ont tout mis en oeuvre pour rendre cette journée inoubliable jusqu'à la dernière minute. Un merci spécial aux gens de la voiture n° 2 : Hélène et Roberto, Marc l'accordéoniste, Grégoire le violoniste,

Michel-André Vallières le chansonnier, Éric Fortier du service de promotion du SOLEIL dont la chaleureuse présence a fait toute la différence. Merci à ceux dont je ne connais pas le nom, aux artisans visibles et invisibles. Je n'oublierai pas ! Merci !
Louise Jobidon
Saint-Apollinaire

Félicitations et suggestions

Les organisateurs et participants des Médévales 1995 méritent les plus grandes félicitations : pendant cinq jours, jeunes et moins jeunes ont pu vivre une fête culturelle hautement significative qui s'est distinguée par la sobriété et le civisme (ce qui n'est pas le cas de bien des grandes fêtes populaires). Pour ce qui est de la parade, elle nous a donné l'occasion d'admirer de superbes personnages et des groupes impressionnants. Je trouve cependant qu'elle a malheureusement fini en queue de poisson, plutôt que par l'apothéose

que j'attendais. Les principaux responsables de l'événement me semblent avoir péché par fausse modestie en ne terminant pas eux-mêmes le défilé en grand apparat sur de nobles montures : c'est à ce moment qu'il leur aurait fallu « remercier Québec » avec éclat, comme Rémy d'Anjou l'a fait avec peut-être trop de simplicité en ouvrant la marche. La fin de la parade, c'était l'occasion de manifester avec fierté l'héritage de nos ancêtres (la présence des autochtones devrait d'ailleurs être accrue dans le défilé).

J'ai assisté à la parade devant la Porte Saint-Louis, où se trouvaient les caméras de Radio-Canada. L'absence de délimitation du parcours sur la chaussée a causé des scènes disgracieuses qui détonnaient avec l'esprit bon enfant de l'ensemble des festivités : bousculades à l'approche du cortège, cris violents et prolongés de « assis ! assis ! », accompagnés d'insultes et même d'un début d'empoignade entre certains individus.

Clément Simard
Québec

Médiévales et autos

(Lettre à M. le bourgmestre L'Allier)
Le soussigné et plusieurs autres ont participé avec intensité, beaux atours et moult écus aux Médévales, tant en 1993 qu'en 1995. Un problème est soulevé, répété et remarqué par un nombre important de gens : pourquoi permettre l'accès aux automobiles à l'intérieur des vieux murs durant de tels événements ? Avec courtoisie, je sollicite votre avis.
Gérald Gobeil
Québec

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR vos lettres à l'adresse suivante :
Carrefour des lecteurs,
Journal LE SOLEIL,
925, chemin Saint-Louis, c.p. 1547,
Suc. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6
Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'adapter ces lettres au besoin.

expo Tanguay

AUCUN COMPTANT
AUCUN PAIEMENT
AUCUN INTÉRÊT



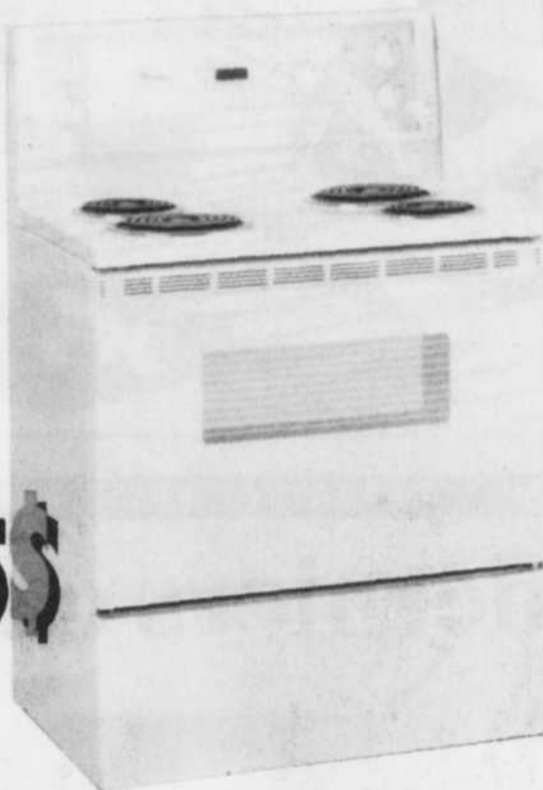
SUR TOUTE
LA MARCHANDISE
LE 12 AOÛT 1996



Cuisinière Whirlpool (134941)

- Blanc sur blanc
- Horloge électronique
- Éléments de grillage
- "Superbroil"
- Dessus relevable

659⁹⁵\$



18
pi cu



Réfrigérateur Whirlpool (156374)

- 18,1 pi cu
- 3 tablettes en verre trempé
- tiroir à viande
- 3 balconnets pleine largeur

829⁹⁵\$

TABLETTES EN
VERRE TREMPÉ



Laveuse Whirlpool (134929)

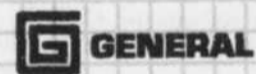
- Blanc sur blanc
- À entraînement direct
- Super capacité
- 2 vitesses, 5 cycles, 3 choix de température et 3 niveaux d'eau
- Agitateur de javellisant et distributeur d'assouplissant
- Filtre à charpie autonettoyant

959⁹⁵\$

L'ensemble

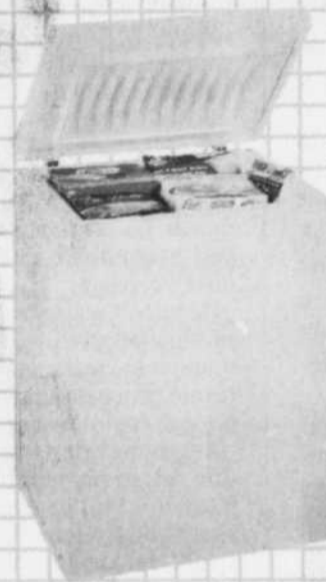
Sécheuse Whirlpool (134930)

- Blanc sur blanc
- À super capacité
- Porte à grande ouverture
- 3 cycles
- 3 sélections de température
- Lumière intérieure



Congélateur
horizontal
à partir de

Plus de
300
congélateurs
en stock



259⁹⁵\$

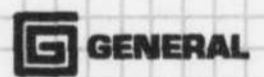


ASKO

Lave-vaisselle encastré (115534)

- Intérieur en acier inoxydable
- Super silencieux
- Économique avec une puissance de nettoyage supérieur
- Disponible en blanc sur blanc ou en noir
- Panier recouvert de graphite et nylon
- Triple filtration d'eau
- Consommation électrique très faible

989⁹⁵\$



Congélateur
vertical
à partir de



459⁹⁵\$

*Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.

Cartes de crédit acceptées.

TANGUAY

OUVERT
LE DIMANCHE SAUF
À POINTE-AU-PÈRE

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

LÉVIS:
5720, boul. Étienne-Dallaire
(418) 833-4511

BEAUPORT:
535, boul. Ste-Anne
(418) 667-6282

LES SAULES:
Carrefour Les Saules
5150, boul. de l'Ornière
(418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:
2200, boul. des Récollets
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:
822, boul. Sainte-Anne
Cté de Rimouski
(418) 725-4411

CHICOUTIMI:
1990, boul. Talbot
(418) 698-4411